

MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2543

18 septembre 2015

SOMMAIRE

88keys	21 U&A Holdings	122024
Casual Dining Group	58 Uni Solar SA	122023
Casual Dining Group GP1220	61 Upton S.à r.l	122025
Churchgate Capital SCA-SICAV-SIF1220	64 Vector Luxembourg S.A	122023
Churchgate Capital SCA-SICAV-SIF1220	64 Vermillion Aviation Finance S.à r.l	122023
City Car Investments S.A1220	64 Vertimo S.A	122022
Edison Holdings S.à r.l1220	63 Vescor Services S.A	122022
Erre Lux S.A	63 VictoryLux S.à.r.l	122054
GES+TECH S.à r.l	64 Walebroch I S.A	122020
Haus + Technik s.àr.l	49 Whitewood (Stage 4-5) UK S.à r.l	122026
Ithacalux GP S.à r.l1220	54 Willow No. 1 (Luxembourg) S.A	122020
Koch Chemical Technology International S.à	Win Invest	122056
r.l	WM Findel (Luxembourg) S.à r.l	122019
Lux 11 S.à r.l	Will Head and the Control of the Con	122021
Terranum Lux Ventures II1220	The second of th	122019
Tesli S.à r.l		122019
TFT S.A	25 WMT Pinnacle Holdings S.à r.l	122019
Thelos S.A	25 WMT Red Lands, S.à.r.l	122019
Thermo Fisher Scientific (DE) Holding S.à r.l.	WMT TC S.à r.l	122018
1220	Wooderaiters frome i roducts S.a i.i	122021
Toremata S.A	WSB Holding S.A., St F	122018
Tradelux S.A	wyeth Ayerst Sair	122020
Tragus Lux Holdings		122018
Tragus Lux Holdings GP1220	⁶¹ Xiali S.à r.l	
Translux Participation S.A1220	²⁴ Zagato S.à r.l	
TTI Finance S.à r.l	Zwickau I S.A	
Turnkey Business Solutions1220	24	



Zagato S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 75.000,00.

Siège social: L-1466 Luxemborug, 12, rue Jean Engling. R.C.S. Luxembourg B 134.984.

Extrait rectificatif sur dépôt numéro L150121350 du 10 juillet 2015

Le dépôt L150121350 du 10 juillet 2015 est erroné et doit en conséquence être rectifié de manière à ce qu'il se lise comme suit:

Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales signé en date du 3 juillet 2015 que METRO Group Retail Real Estate GmbH, une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 1, Albertussee, 40549 Düsseldorf, Allemagne, et immatriculée auprès du Handelsregister des Amtsgerichts Düsseldorf sous le numéro HRB 61413, associé de la Société, a transféré, avec effet au 3 juillet 2015 à 24h, soixante et onze mille cent soixante-quinze (71.175) parts sociales qu'elle détenait dans le capital social de la Société à MAYFAIR HOLDING COMPANY S.C.S., une société en commandite simple ayant son siège social au 12, rue Jean Engling, L-1466 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B198097.

Ensuite, il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales signé en date du 6 juillet 2015 que Wisteria Investment Management S.à r.l., associé de la Société, a transféré, avec effet au 7 juillet 2015, l'intégralité des trois mille huit cent vingt-cinq (3.825) parts sociales qu'elle détenait dans le capital social de la Société à METRO Group Retail Real Estate GmbH, prénommée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2015.

Référence de publication: 2015132515/24.

(150142497) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

WSB Holding S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 141.417.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2015132501/10.

(150142573) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

WMT TC S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 193.954.

Les comptes annuels au 31 janvier 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015132497/10.

(150142456) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Xella Topco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 43-45, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 156.305.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2015.

Référence de publication: 2015132504/10.

(150141735) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.



WMT Red Lands, S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 193.978.

Les comptes annuels au 31 janvier 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015132496/9.

(150143065) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

WMT Pinnacle Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 163.137.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015132495/10.

(150142455) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

WMT Kirchberg, S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 193.970.

Les comptes annuels au 31 janvier 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015132494/10.

(150142384) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

WM Findel (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 23.000,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 106.004.

Par résolutions prises en date du 1 er juillet 2015, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

- 1. Nomination de Manfred Schneider, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au mandat de gérant, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée;
- 2. Acceptation de la démission de Dominique Robyns, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg de son mandat de gérant, avec effet immédiat;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2015.

Référence de publication: 2015132489/15.

(150142669) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

WMT GeC Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 169.081.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015132492/10.

(150143059) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.



Xiali S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 75.000,00.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling. R.C.S. Luxembourg B 134.970.

Extrait rectificatif sur dépôt numéro L150121351 du 10 juillet 2015

Le dépôt L150121351 du 10 juillet 2015 est erroné et doit en conséquence être rectifié de manière à ce qu'il se lise comme suit:

Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales signé en date du 3 juillet 2015 que METRO Group Retail Real Estate GmbH, une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 1, Albertussee, 40549 Düsseldorf, Allemagne, et immatriculée auprès du Handelsregister des Amtsgerichts Düsseldorf sous le numéro HRB 61413, associé de la Société, a transféré, avec effet au 3 juillet 2015 à 24h, soixante et onze mille cent soixante-quinze (71.175) parts sociales qu'elle détenait dans le capital social de la Société à MAYFAIR HOLDING COMPANY S.C.S., une société en commandite simple ayant son siège social au 12, rue Jean Engling, L-1466 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B198097.

Ensuite, il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales signé en date du 6 juillet 2015 que Wisteria Investment Management S.à r.l., associé de la Société, a transféré, avec effet au 7 juillet 2015, l'intégralité des trois mille huit cent vingt-cinq (3.825) parts sociales qu'elle détenait dans le capital social de la Société à METRO Group Retail Real Estate GmbH, prénommée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2015.

Référence de publication: 2015132505/24.

(150142621) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Walebroch I S.A., Société en Commandite simple.

Siège social: L-8050 Bertrange, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 190.871.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2015.

Référence de publication: 2015132479/10.

(150142337) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Wyeth Ayerst Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 149.053.

Les comptes annuels au 30 novembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2015.

Référence de publication: 2015132476/10.

(150141966) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Willow No. 1 (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 167.397.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un Mandataire

Référence de publication: 2015132470/10.

(150141697) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.



Woodcrafters Home Products S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 25.000,00.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 182.050.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 26 novembre 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 182 du 21 janvier 2014.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Woodcrafters Home Products S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2015132475/15.

(150142986) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

WMT Apex S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 165.931.

Les comptes annuels au 31 janvier 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015132491/10.

(150142979) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Zwickau I S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8050 Bertrange, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 190.908.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2015.

Référence de publication: 2015132524/10.

(150142339) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

88keys, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1430 Luxembourg, 37, boulevard Pierre Dupong.

R.C.S. Luxembourg B 188.289.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2015.

Référence de publication: 2015132532/10.

(150141641) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Tradelux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8057 Bertrange, 15, rue du Chemin de Fer.

R.C.S. Luxembourg B 125.699.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015132422/9.

(150142368) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.



Vescor Services S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-1880 Luxembourg, 152, rue Pierre Krier.

R.C.S. Luxembourg B 110.743.

Le bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société Romain Bellwald

Référence de publication: 2015132450/11.

(150143008) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Vertimo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 154.356.

Extrait des délibérations de l'assemblée générale des actionnaires du 19 juin 2015

Décision

L'assemblée a décidé à l'unanimité d'accepter la démission de Monsieur Stéphane BIVER de son mandat d'administrateur de la société et de nommer en remplacement Monsieur Jean-Pierre HIGUET, né le 23 novembre 1960 à Couvin (Belgique), résidant professionnellement au L-2330 Luxembourg, 128 Boulevard de la Pétrusse à compter du 19 juin 2015 et jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2021.

L'Assemblée décide de reconduire la société DATA GRAPHIC S.A. dans son mandat de commissaire aux comptes et Messieurs Alain NOULLET et Clive GODFREY dans leurs mandats d'administrateurs jusqu'à l'Assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en l'année 2021

DATA GRAPHIC S.A., société anonyme, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le numéro B 42 166, informe que son adresse a été transférée au 8 rue Heinrich Heine L-1720 Luxembourg en date du 9 décembre 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2015132449/21.

(150142620) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Koch Chemical Technology International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.201.000,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

 $R.C.S.\ Luxembourg\ B\ 93.554.$

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2014 de la Société, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2015.

Pour extrait conforme

ATOZ SA

Aerogolf Center - Bloc B

1, Heienhaff

L-1736 Senningerberg

Signature

Référence de publication: 2015129507/17.

(150139087) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2015.



Vermillion Aviation Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 2.479.858,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 191.853.

Les comptes annuels pour la période du 4 novembre 2014 (date de constitution) au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2015.

Référence de publication: 2015132442/11.

(150142906) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Vector Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 120.000,00.

Siège social: L-1748 Luxembourg, 7, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 147.830.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2015.

Signatures *Un Mandataire*

Référence de publication: 2015132440/12.

(150142030) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Uni Solar SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1227 Luxembourg, 3, rue Belle-Vue.

R.C.S. Luxembourg B 116.027.

Il résulte d'un changement d'adresse que Monsieur Riccardo CASACCI est désormais domicilié au 711 Chemin des Brusquets, 06600 Antibes (France).

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 31 Juillet 2015.

Référence de publication: 2015132438/11.

(150142433) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Lux 11 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 7.838.728,00.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 178.834.

Extrait des résolutions de la réunion du Conseil de Gérance de la Société en date du 15 juillet 2015

Il est à noter que l'adresse de Mme Lansdowne Miranda, gérant de catégorie B de la Société, se trouve désormais au 68-70, Boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.

De plus, il est à noter que l'adresse de Mme Pamela Valasuo, gérant de catégorie B de la Société, se trouve désormais au 68-70, Boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.

Enfin, le siège social de la Société se situe désormais au 68-70, Boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2015.

Mandataire

Référence de publication: 2015131977/17.

(150142353) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.



U&A Holdings, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 208, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 95.557.

Les comptes annuels au 30 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2015132434/11.

(150142861) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

T.B.S., Turnkey Business Solutions, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4798 Linger, 121, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 179.530.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015132433/10.

(150141682) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

TTI Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 3A, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 173.937.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 29 juillet 2015.

Stonehage Corporate Services Luxembourg S.A.

3A, Val Ste Croix

L-1371 Luxembourg

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2015132432/15.

(150142893) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Toremata S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 187.178.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015132420/9.

(150141908) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Translux Participation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2732 Luxembourg, 2, rue Wilson.

R.C.S. Luxembourg B 65.452.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015132423/9.

(150143036) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.



Upton S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 75.000,00.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling. R.C.S. Luxembourg B 134.974.

Extrait rectificatif sur dépôt numéro L150121353 du 10 juillet 2015

Le dépôt L150121353 du 10 juillet 2015 est erroné et doit en conséquence être rectifié de manière à ce qu'il se lise comme suit:

Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales signé en date du 3 juillet 2015 que METRO Group Retail Real Estate GmbH, une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 1, Albertussee, 40549 Düsseldorf, Allemagne, et immatriculée auprès du Handelsregister des Amtsgerichts Düsseldorf sous le numéro HRB 61413, associé de la Société, a transféré, avec effet au 3 juillet 2015 à 24h, soixante et onze mille cent soixante-quinze (71.175) parts sociales qu'elle détenait dans le capital social de la Société à MAYFAIR HOLDING COMPANY S.C.S., une société en commandite simple ayant son siège social au 12, rue Jean Engling, L-1466 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B198097.

Ensuite, il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales signé en date du 6 juillet 2015 que Wisteria Investment Management S.à r.l., associé de la Société, a transféré, avec effet au 7 juillet 2015, l'intégralité des trois mille huit cent vingt-cinq (3.825) parts sociales qu'elle détenait dans le capital social de la Société à METRO Group Retail Real Estate GmbH, prénommée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2015.

Référence de publication: 2015132436/24.

(150142623) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

TFT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9711 Clervaux, 80, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 173.243.

Extrait de l'AGE du 23/07/2015

En vertu d'une lettre recommandée reçue le 23 juillet 2015, Monsieur Thierry Tordeurs né à Balen (Belgique) le 14 février 1965 demeurant au 80 Grand-rue à L-9711 Clervaux décide de démissionner de son poste d'administrateur unique.

Thierry Tordeurs.

Référence de publication: 2015132418/11.

(150141998) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Tesli S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 17, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 182.516.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015132417/9.

(150142066) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Thelos S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 93.520.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015132419/10.

(150142238) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.



Whitewood (Stage 4-5) UK S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 752.225,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert. R.C.S. Luxembourg B 170.170.

In the year two thousand and fifteen, on the thirteenth day of July.

Before Us, Maître Jacques Kesseler, notary residing in Pétange, Grand Duchy of Luxembourg,

was held

an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of Whitewood (Stage 4-5) UK S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, having a share capital of seven hundred fifty-two thousand two hundred twenty-five British Pounds (GBP 752,225) and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 170.170 (the Company). The Company was incorporated pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, on 11 July 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the Mémorial) under number 2042 on 17 August 2012. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended for the last time pursuant to a deed of Maître Henri Beck, notary residing in Echternach, Grand-Duchy of Luxembourg, on 28 November 2014, published in the Mémorial under number 3984 on 24 December 2014.

THERE APPEARED:

Whitewood Helios UK S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, having a share capital of six million ninety-six thousand four hundred twenty-two British Pounds (GBP 6,096,422) and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 195.942 (the Sole Shareholder),

here represented by Sofia Afonso-Da Chao Conde, notary's clerk, whose professional address is in Pétange, by virtue of a power of attorney given under private seal.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

- I. that the sole shareholder of the Company is duly represented at this Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items of the agenda, hereinafter reproduced.
 - II. that the agenda of the Meeting is worded as follows:
 - 1. Full restatement of the articles of association of the Company (without amending the corporate object clause);
- 2. Removal of (i) Mr. David Catala from his mandate as class C manager of the Company, (ii) Mr. Hugo Froment from his mandate as class B manager of the Company and (iii) Mr. Jonathan Trout from his mandate as class A manager of the Company, and granting of the full and complete discharge (quitus) to them for the exercise of their mandates from the date of their appointments until the date of their removals;
 - 3. Reclassification of Mr. Douwe Terpstra and Mr. Takeshi Takahashi as class A managers of the Company; and
 - 4. Miscellaneous.
 - III. that the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to fully restate the Articles (without amending the corporate object clause) so that they shall henceforth read as follows:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is "Whitewood (Stage 4-5) UK S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of association (the Articles).

Art. 2. Registered office.

- 2.1. The Company's registered office is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of managers. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.
- 2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the board of managers. If the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the



Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

- 3.1. The Company's object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever, and in any real estate properties, and the management of those participations or real estate properties. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or (real estate) enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin. The Company may also invest in real estate whatever the investment modalities, including, but not limited to, the acquisition by way of sale or enforcement of securities.
- 3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.
- 3.3. The Company may use any techniques, legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.
- 3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object, and any transaction with respect to real estate or movable property.

Art. 4. Duration.

- 4.1. The Company is formed for an unlimited period.
- 4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

- 5.1. The share capital is set at seven hundred fifty-two thousand two hundred twenty-five British Pounds (GBP 752,225), represented by seven hundred fifty-two thousand two hundred twenty-five (752,225) shares, in registered form, having a nominal value of one British Pound (GBP 1) each.
- 5.2. The share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

- 6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.
- 6.2. When the Company has a sole shareholder, the shares are freely transferable to third parties.
- 6.3. When the Company has more than one shareholder, the shares held by each shareholder may only be transferred in accordance with (i) the requirements of article 189 of the Law and (ii) any transfer restrictions (including, but not limited to, pre-emption rights, rights of first refusal, prior approvals) and any other restrictions included in any agreement entered into by the direct or indirect parents of the Company from time to time, which shall be notified in writing by the transferee to the transferor and the Company prior to such transfer.

The provisions of this clause 6.3 shall not apply in case of: (a) the granting of a pledge or other security interest over the shares, which pledge or other security interest is granted over 100% of the shares of the Company (whether pursuant to (A) a single agreement or (B) more than one agreement entered into in the context of the same operation) (a Security Interest) and (b) any transfer of the shares which intervenes as a result of the enforcement of, or in connection with, a Security Interest granted over the shares from time to time.

- 6.4. A share transfer shall only be binding on the Company or third parties following notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Luxembourg Civil Code.
 - 6.5. A register of shareholders shall be kept at the registered office and may be examined by any shareholder on request.
 - 6.6. The Company may redeem its own shares, provided:
 - (i) it has sufficient distributable reserves for that purpose; or
 - (ii) the redemption results from a reduction in the Company's share capital.



III. Management - Representation

Art. 7. Appointment and Removal of managers.

- 7.1. The Company shall be managed by a board of managers composed of a maximum of five (5) members (the Board). The Board shall be composed of at least one (1) and up to three (3) class A manager(s), and at least one (1) and up to two (2) class B manager(s). The managers need not be shareholders. The managers are appointed by the general meeting of shareholders. The Board shall at no time be made up of a majority of managers who are not ordinarily resident for tax purposes only in Luxembourg (the Resident Manager(s)).
- 7.2. The A Parent Shareholder solely shall have the right exercisable by notice in writing to the Company (copied to the other Parent Shareholder(s)) signed by the A Parent Shareholder or a duly authorised officer to propose three (3) persons for appointment by a general meeting of shareholders as class A manager(s) from time to time. It shall also solely have the right by like notice to require the removal of any such class A manager and to propose the appointment of another person to act in place of such class A manager. This right of proposal shall terminate if and when the A Parent Shareholder no longer holds indirectly a Percentage Interest (as defined in section VIII of these Articles) of at least fifteen (15) per cent.
- 7.3. The B Parent Shareholder solely shall have the right exercisable by notice in writing to the Company (copied to the other Parent shareholder(s)) signed by the B Parent Shareholder or a duly authorised officer to propose two (2) persons for appointment by a general meeting of shareholders as class B manager(s) from time to time. It shall also solely have the right by like notice to require the removal of any such class B manager and to propose the appointment of another person to act in place of such class B manager. This right of proposal shall terminate if and when the B Parent Shareholder no longer holds indirectly a Percentage Interest (as defined in section VIII of these Articles) of at least fifteen (15) per cent.
- 7.4. The Board shall nominate one class A manager to act as chairman (the Chairman). The Chairman shall act as chairman of each Board meeting. If the Chairman is not present at a Board meeting, any other class A manager present shall decide which of them shall act as chairman pro tempore for such meeting. For the avoidance of doubt, the Chairman shall have no second or casting vote.
- 7.5. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders taken in accordance with the provisions of this clause 7.

Art. 8. Board of managers. If several managers are appointed, they constitute the Board.

- 8.1. Powers of the board of managers
- (i) All powers not expressly reserved to the shareholders by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.
 - (ii) The Board may delegate special or limited powers to one or more agents for specific matters.
 - 8.2. Procedure
- (i) The Board can deliberate or act validly only if at least a majority of its members are present or represented at a meeting of the Board, of whom one (1) must be a class A manager and one (1) must be a class B manager, in attendance in person or by proxy at the commencement and throughout the whole of the Board meeting, provided that in each case:
- a. such meetings shall not be quorate unless (i) the number of Resident Managers in attendance in person or by proxy shall exceed the aggregate of all other managers in attendance in person or by proxy and (ii) at least fifty (50) per cent of the managers are present in person or represented at such meetings;
- b. subject as provided in clause 8.2.(i)a. above, each manager shall be allowed to appoint another manager as his proxy in his absence, provided always that any proxy granted by a Resident Manager must be to another Resident Manager;
- c. if within one hour from the time appointed for the Board meeting a quorum is not met, the Board meeting shall (unless a class A manager and a class B manager agree otherwise) stand adjourned to the second day other than a Saturday, Sunday or any other day which is a public holiday in Luxembourg (a Business Day) next following at the same time and place, unless the Board meeting has been called at short notice pursuant to clause 8.2(iv), in which case such Board meeting shall stand adjourned to the Business Day next following at the same time and place.
- d. (subject as provided in clause 8.2(i)a above) the quorum at the continuation of any meeting adjourned pursuant to clause 8.2(i)c above shall be one class A manager and one class B manager in attendance in person or by proxy; and
- e. if within one hour from the time appointed for the continuation of the meeting adjourned pursuant to clause 8.2(i)c above a quorum is not met the meeting shall (unless a class A manager and a class B manager agree otherwise) stand adjourned to the fifth Business Day next following at the same time and place and (subject as provided in clause 8.2(i)a above) the quorum shall be one class A manager in attendance in person or by proxy.
- (ii) Each manager shall have one vote and the Board shall make all of its decisions by a majority vote of the managers present or represented at the Board meeting other than the following matters:
- (a) Qualified Reserved Matters (as defined in section VIII of these Articles), which shall require the unanimous consent of all managers, such consent not to be unreasonably withheld or delayed and the reasoning for any refusal to be provided by the relevant manager(s) in full in writing to the other managers; and
- (b) Unqualified Reserved Matters (as defined in section VIII of these Articles), which shall require the unanimous consent of all managers acting in their sole discretion.



Matters referred under clause 8.(ii)(a), and (b) above shall be duly approved by the Shareholders at a general meeting of the Shareholder(s) to the extent required under Luxembourg law.

- (iii) Meetings of the Board shall be held in Luxembourg at such times as the Board shall determine but, unless otherwise agreed in writing by the shareholders, a meeting of the Board shall be held at least quarterly.
- (iv) Unless otherwise agreed by the managers of the Company, not less than ten (10) Business Days' notice of each meeting of the Board or any committee of the Board together with the agenda for such meeting and the relevant Board papers shall be given to each member of the Board, provided that any manager may require a meeting of the Board to be held on not less than 48 hours' notice if he or she considers that circumstances justify such shorter period of notice (provided always that the managers shall act in good faith in relation to this clause and this clause shall not be used in order to secure a reduced quorum). Any notice or other correspondence (including any waiver by any manager of the said ten (10) Business Days' notice of each Board meeting or any committee of the Board) required for the purpose of this clause 8.2(iv) shall be by written notice and/or e-mail.
- (v) The Company shall make available to the managers and, upon request, to the shareholders copies of (and supporting papers relating to) minutes of meetings of the Board, such minutes and papers to be provided within ten (10) Business Days after any such meetings.
- (vi) Subject as provided in clause 8.2(vii), any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.
- (vii) Meetings of the Board shall not be held with any of the managers participating by telephone or by any other means of electronic communication from the United Kingdom or Canada.
 - (viii) The Company shall not open any office or branch or other permanent establishment outside of Luxembourg.
- (ix) Circular resolutions signed by all the managers (Managers' Circular Resolutions) shall be valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and shall bear the date of the last signature.
 - 8.3. Representation
- (i) The Company shall be bound towards third parties by the joint signatures of at least one (1) class A manager and at least one (1) class B manager.
- (ii) The Company shall also be bound towards third parties by the signature of any person(s) to whom special powers have been delegated by the Board but not so as to allow the Company to be bound by a Qualified Reserved Matter or an Unqualified Reserved Matter.
- **Art. 9. Sole manager.** If the Company is managed by a sole manager, all references in the Articles to the Board, the managers or any manager are to be read as references to the sole manager, as appropriate.
- **Art. 10. Liability of the managers.** The managers may not be held personally liable by reason of their mandate for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 11. General meetings of shareholders and Shareholders' written resolutions.

- 11.1. Powers and voting rights
- (i) Unless resolutions are taken in accordance with article 11.1.(ii), resolutions of the shareholders shall be adopted at a general meeting of shareholders (each a General Meeting).
- (ii) If the number of shareholders of the Company does not exceed twenty-five (25), resolutions of the shareholders may be adopted in writing (the Written Shareholders' Resolutions).
 - (iii) Each share entitles the holder to one (1) vote.
 - 11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures
- (i) The shareholders may be convened to General Meetings by the Board. The Board must convene a General Meeting following a request from shareholders representing more than one-tenth (1/10) of the share capital.
- (ii) Written notice of any General Meeting shall be given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such emergency shall be set out in the notice.
- (iii) When resolutions are to be adopted in writing, the Board shall send the text of such resolutions to all the shareholders. The shareholders shall vote in writing and return their vote to the Company within the timeline fixed by the Board. Each manager shall be entitled to count the votes.
 - (iv) General Meetings shall be held at the time and place specified in the notices.
- (v) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.



- (vi) A shareholder may grant written power of attorney to another person (who need not be a shareholder) in order to be represented at any General Meeting.
- (vii) Resolutions to be adopted at General Meetings shall be passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting, the shareholders shall be convened by registered letter to a second General Meeting and the resolutions shall be adopted at the second General Meeting by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.
- (viii) The Articles may only be amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.
- (ix) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company shall require the unanimous consent of the shareholders.
- (x) Written Shareholders' Resolutions are passed with the quorum and majority requirements set forth above and shall bear the date of the last signature received prior to the expiry of the timeline fixed by the Board.

Art. 12. Sole shareholder. When the number of shareholders is reduced to one (1):

- (i) the sole shareholder shall exercise all powers granted by the Law to the General Meeting;
- (ii) any reference in the Articles to the shareholders, the General Meeting, or the Written Shareholders' Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the sole shareholder's resolutions, as appropriate; and
 - (iii) the resolutions of the sole shareholder shall be recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.

- 13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.
- 13.2. Each year, the Board must prepare the balance sheet and profit and loss accounts, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts owed by its managers and shareholders to the Company.
 - 13.3. Any shareholder may inspect the inventory and balance sheet at the registered office.
 - 13.4. The balance sheet and profit and loss accounts must be approved in the following manner:
- (i) if the number of shareholders of the Company does not exceed twenty-five (25), within six (6) months following the end of the relevant financial year either (a) at the annual General Meeting (if held) or (b) by way of Written Shareholders' Resolutions; or
 - (ii) if the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), at the annual General Meeting.

Art. 14. Auditors.

- 14.1. When so required by law, the Company's operations shall be supervised by one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés). The shareholders shall appoint the approved external auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their office.
- 14.2. If the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), the Company's operations shall be supervised by one or more statutory auditors (commissaires), unless the law requires the appointment of one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés). The statutory auditors (commissaires) are subject to re-appointment at the annual General Meeting. They may or may not be shareholders.

Art. 15. Allocation of profits.

- 15.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits must be allocated to the reserve required by law (the Legal Reserve). This requirement ceases when the Legal Reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.
- 15.2. The shareholders shall determine the allocation of the balance of the annual net profits. They may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions and/or any agreement entered into by the indirect parents of the Company from time to time.
- 15.3. Interim dividends may be distributed at any time unless otherwise agreed in any agreement entered into by the indirect parents of the Company from time to time, subject to the following conditions:
 - (i) the Board must draw up interim accounts;
- (ii) the interim accounts must show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the Legal Reserve;
- (iii) within two (2) months of the date of the interim accounts, the Board must resolve to distribute the interim dividends; and
- (iv) taking into account the assets of the Company, the rights of the Company's creditors must not be threatened by the distribution of an interim dividend.



If the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the Board has the right to claim the reimbursement of dividends not corresponding to profits actually earned and the shareholders must immediately refund the excess to the Company if so required by the Board.

VI. Dissolution - Liquidation

- 16.1 The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders shall appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and shall determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators shall have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.
- 16.2 The surplus (if any) after realisation of the assets and payment of the liabilities shall be distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provisions

- 17.1 Notices and communications may be made or waived, Managers' Circular Resolutions and Written Shareholders Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, e-mail or any other means of electronic communication.
- 17.2 Powers of attorney may be granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.
- 17.3 Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Written Shareholders' Resolutions, as the case may be, may appear on one original or several counterparts of the same document, all of which taken together shall constitute one and the same document.
- 17.4 All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

VIII. Definitions

Acquisition means the direct or indirect acquisition by Whitewood Helios UK S.à r.l. of the Company, Whitewood (Ring) UK S.à r.l, Whitewood (Studio 1-3) UK S.à r.l and Whitewood (Blue Rest) UK S.à r.l.

A Parent Shareholder means the holder of class A shares in the Parent.

B Parent Shareholder means the holder of class B shares in the Parent.

Development Management Agreement means any agreement relating to the provision of predevelopment services that may be entered into between inter alia Whitewood Helios UK S.à r.l. or any subsidiary of Whitewood Helios UK S.à r.l. and the development manager as agreed in any agreement entered into by the indirect parents of the Company from time to time

Parent means the direct parent of Whitewood Helios UK S.à r.l..

Parent Shareholder means the A Parent Shareholder or the B Parent Shareholder.

Percentage Interest means the percentage ownership interest held by a Parent Shareholder in the Parent as calculated in accordance with any agreement entered into by the Parent Shareholders from time to time.

Qualified Reserved Matters means the following matters:

- 1. Sales of residential units outside any agreed parameters as agreed in the business plan of the Company from time to time (excluding any sales resulting from the exit mechanism process). For clarity this includes any residential bulk sales which are not within pre-agreed parameters.
- 2. Leasing outside any agreed parameters as agreed in the business plan of the Company from time to time or for more than 100,000 sq. ft.
 - 3. Lease surrenders or material variations.
 - 4. Material changes to the business plan of the Company from time to time not requiring additional equity funding.
- 5. The surrender by or to the Company of trading losses or other amounts eligible for relief from corporation tax pursuant to the relevant applicable law.

Qualified Valuer means a certified member of the Royal Institute of Chartered Surveyors who has at least ten years' standing and established experience in appraising the value of assets of the same type held by the Company.

Unqualified Reserved Matters means the following matters:

- 1. The terms of the Acquisition.
- 2. Decisions of the Company under and in respect of any senior facility agreement that may be entered into between, among others, the Company and Sumitomo Mitsui Trust Bank Limited, London Branch from time to time including the approval of conditions precedent thereunder.



- 3. Sales of all or a portion of the site other than residential units (excluding any sales resulting from the exit mechanism process).
- 4. Incurring or refinancing any external debt except for any debt instruments as may be agreed between the indirect parents of the Company from time to time and any debt provided for pursuant to any senior facility agreement that may be entered into between, among others, the Company (or its indirect parents) and Sumitomo Mitsui Trust Bank Limited, London Branch from time to time (and save for emergencies in order to avoid insolvency or default, which decisions shall be made reasonably).
- 5. Material changes to or deviation from the business plan of the Company from time to time requiring additional equity funding.
 - 6. Termination or material amendment of the Development Management Agreement.
 - 7. Appointment of the Qualified Valuer and alterations to the frequency of valuations.
- 8. Distributions outside the distribution policy set out in any agreement entered into by the indirect parents of the Company from time to time subject to a resolution of the shareholder(s) of the Company to the extent required by Luxembourg law.
 - 9. Material changes to the Company's accounting policies.
 - 10. Appointment of auditors subject to a resolution of the shareholders to the extent required by Luxembourg law.
- 11. Corporate structure variations that have material adverse tax or regulatory consequences for the joint venture or directly to either co-investor acting reasonably.
- 12. Changes to the constitutional documents of the Company subject to a resolution of the shareholder(s) of the Company, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.
 - 13. Retention of working capital beyond policy requirements or normal business practice.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves, with effect as of the date hereof, to remove (i) Mr. David Catala from his position as class C manager of the Company, (ii) Mr. Hugo Froment from his position as class B manager of the Company, and (iii) Mr. Jonathan Trout from his position as class A manager of the Company.

The Sole Shareholder further resolves to grant Mr. David Catala, Mr. Hugo Froment and Mr. Jonathan Trout full and complete discharge (quitus) for the exercise of their mandates from the date of their appointments until the date of their removals as managers of the Company.

Third resolution

The Sole Shareholder resolves, with effect as of the date hereof and for an indefinite period, to reclassify Mr. Douwe Terpstra and Mr. Takeshi Takahashi as class A managers of the Company.

As a consequence of the above, the board of managers of the Company is composed, with effect as of the date hereof, as follows:

- Mr. Douwe Terpstra, class A Manager;
- Mr. Andrew O'Shea, class A Manager;
- Mr. Takeshi Takahashi, class A Manager;
- Mr. Tobias Stemmler, class B Manager; and
- Mr. Michael Fitzgerald, class B Manager.

There being no further business, the Meeting is terminated.

Declaration

The undersigned notary, who knows and understands English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version shall be binding.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Pétange, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, she signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le treize juillet.

Par devant Nous, Maître Jacques Kesseler, notaire de résidence à Pétange, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue

une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de Whitewood (Stage 4-5) UK S.à r.l., une société à responsabilité limitée luxembourgeoise, dont le siège social est établi au 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, disposant d'un capital social de sept cent cinquante-deux mille deux cent vingt-cinq livres sterling (GBP



752.225), et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B B 170.170 (la Société). La Société a été constituée suivant un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le 11 juillet 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le Mémorial) sous le numéro 2042 le 17 août 2012. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois suivant un acte de Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg, le 28 novembre 2014, publié au Mémorial sous le numéro 3894 le 24 décembre 2014.

A COMPARU:

Whitewood Helios UK S.à r.l., une société à responsabilité limitée luxembourgeoise dont le siège social est établi au 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, disposant d'un capital social de six millions quatre-vingt-seize mille quatre cent vingt-deux livres sterling (GBP 6.096.422) et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 195.942 (l'Associé Unique),

ici représenté par Sofia Afonso-Da Chao Conde, clerc de notaire, dont l'adresse professionnelle se situe à Pétange, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour le besoin de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. que l'associé unique de la Société est dûment représenté lors de la présente Assemblée qui est par conséquent régulièrement constituée et peut délibérer sur les points à l'ordre du jour ci-après reproduits.

II que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

- 1. Reformulation complète des statuts de la Société (sans modification de la clause relative à l'objet social);
- 2. Révocation des (i) Monsieur David Catala de son mandat de gérant de classe C de la Société, (ii) Monsieur Hugo Froment de son mandat de gérant de classe B de la Société et (iii) Monsieur Jonathan Trout de son mandat de gérant de classe A de la Société, et octroi de la décharge (quitus) à ces Messieurs pour l'exercice de leurs mandats de la date de leurs nominations à la date de leurs révocations;
- 3. Reclassement de Monsieur Douwe Terpstra et Monsieur Takeshi Takahashi en qualité de gérants de classe A de la Société; et
 - 4. Divers.

III que l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide de reformuler complètement les Statuts (sans modification de la clause relative à l'objet social) de sorte qu'ils aient désormais la teneur suivante:

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1 er . **Dénomination.** Le nom de la société est «Whitewood (Stage 4-5) UK S.à r.l.» (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

- 2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.
- 2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux au Grand-Duché de Luxembourg par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et dans des propriétés immobilières et la gestion de ces participations ou propriétés immobilières. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise (immobilière). La Société également investir dans l'immobilier, quelles qu'en soit les modalités, y compris notamment l'acquisition par voie de vente ou de réalisation de sûretés.



- 3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de tous types de titres et instruments de dette ou de capital. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées (comprenant société mère et société soeur), ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.
- 3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.
- 3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers.

Art. 4. Durée.

- 4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.
- 4.2. La Société ne sera pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

- 5.1. Le capital social est fixé à sept cent cinquante-deux mille deux cent vingt-cinq livres sterling (GBP 752.225), représenté par sept cent cinquante-deux mille deux cent vingt-cinq (752.225) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1) chacune.
- 5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

- 6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.
- 6.2. Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.
- 6.3. Lorsque la Société a plus d'un associé, les parts sociales détenues par chaque associé ne peuvent être transférées que conformément (i) aux dispositions de l'article 189 de la Loi et (ii) aux restrictions de transfert (notamment, sans s'y limiter, aux droits de préemption, au droit de premier refus, aux approbations préalables) et à toutes autres restrictions inclus dans tout accord conclu par les sociétés directement ou indirectement apparentées à la Société de temps à autres, qui doivent être notifiés par écrit par le cessionnaire au cédant et à la Société avant ledit transfert.

Les stipulations du présent article 6.3 ne s'appliquent pas en cas: (a) d'octroi d'un nantissement ou autre sûreté constituée sur les parts sociales qui sont octroyés au titre de 100% des parts sociales de la Société (que ce soit conformément à (A) un contrat unique ou (B) plusieurs contrats conclus dans le cadre d'une opération unique) (une Sûreté) et (b) de toute cession des parts sociales qui intervient suite à la réalisation de, ou en lien avec une Sûreté constituée sur les parts sociales le cas échéant.

- 6.4. Une cession de parts sociales ne sera opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil luxembourgeois.
 - 6.5. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.
 - 6.6. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que:
 - (i) elle dispose des réserves distribuables suffisantes à cet effet; ou
 - (ii) le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.

- 7.1. La Société sera gérée par un conseil de gérance composé de cinq (5) membres au maximum (le Conseil). Le Conseil sera composé d'au moins un (1) et au plus trois (3) gérant(s) de classe A, d'au moins un (1) et au plus deux (2) gérant(s) de classe B. Les gérants ne sont pas nécessairement des associés. Les gérants sont nommés par l'assemblée générale des associés. Le Conseil ne pourra à aucun moment être composé d'une majorité de gérants qui ne sont pas de résidence fiscale ordinaire au Grand-Duché de Luxembourg (le(s) Gérant(s) Résident(s)).
- 7.2. Seul l'Associé Apparenté A aura le droit, par notification écrite adressée à la Société (avec le(s) autre(s) Associé(s) Apparenté(s) en copie) signée par l'Associé Apparenté A ou un agent dûment autorisé, de proposer trois (3) personnes pour nomination par l'assemblée générale des associés aux fonctions de gérant(s) de classe A de temps à autre. De la même manière, seul l'Associé Apparenté A sera autorisé, par notification similaire, à demander la révocation de l'un desdits gérants de classe A et de proposer la nomination d'une autre personne pour agir en remplacement dudit gérant de classe A. Ce droit



de proposition prendra fin si et lorsque l'Associé Apparenté A ne détiendra plus indirectement un Pourcentage de Participation (tel qu'il est défini à la section VIII des présents Statuts) d'un montant au moins égal à quinze (15) pour cent.

- 7.3. Seul l'Associé Apparenté B aura le droit, par notification écrite adressée à la Société (avec le(s) autre(s) Associé(s) Apparenté(s) en copie) signée par l'Associé Apparenté B ou un agent dûment autorisé, de proposer deux (2) personnes pour nomination par l'assemblée générale des associés aux fonctions de gérant(s) de classe B de temps à autre. De la même manière, seul l'Associé Apparenté B sera autorisé, par notification similaire, à demander la révocation de l'un desdits gérants de classe B et de proposer la nomination d'une autre personne pour agir en remplacement dudit gérant de classe B. Ce droit de proposition prendra fin si et lorsque l'Associé Apparenté B ne détiendra plus indirectement un Pourcentage de Participation (tel qu'il est défini à la section VIII des présents Statuts) d'un montant au moins égal à quinze (15) pour cent.
- 7.4. Le Conseil désignera un gérant de classe A comme président (le Président). Le Président présidera chaque réunion du Conseil. Si le Président n'est pas présent à une réunion du Conseil, tout autre gérant de classe A présent décidera lequel d'entre eux agira comme président pro tempore à ladite réunion. Afin d'éviter toute ambiguïté, le Président n'aura pas de seconde voix ni de voix prépondérante.
- 7.5. Les gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans raison, par une résolution des associés prise conformément aux dispositions du présent article 7.
 - Art. 8. Conseil de gérance. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le Conseil.
 - 8.1. Pouvoirs du conseil de gérance
- (i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.
- (ii) Des pouvoirs spéciaux ou limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.
 - 8.2. Procédure
- (i) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si au moins la majorité de ses membres est présente ou représentée à une réunion du Conseil, dont l'un (1) d'entre eux doit être un gérant de classe A, et l'un (1) d'entre eux doit être un gérant de classe B, présents en personne ou par procuration au début et pendant toute la durée de la réunion du Conseil, sous réserve des conditions suivantes:
- a. ces réunions n'atteindront pas le quorum à moins (i) que le nombre de Gérants Résidents présents en personne ou par procuration dépasse le total de tous les autres gérants participant en personne ou par procuration et (ii) qu'au moins cinquante (50) pour cent des gérants soient présents en personne ou représentés à ces réunions;
- b. sous réserve des dispositions de la clause 8.2 (i) a. ci-dessus, chaque gérant pourra nommer un autre gérant comme son mandataire en son absence, sous réserve toujours que toute procuration donnée par un Gérant Résident le soit à un autre Gérant Résident;
- c. si endéans l'heure qui suit l'horaire fixé pour la réunion du Conseil un quorum n'est pas atteint, la réunion du Conseil (et à moins qu'un gérant de classe A et un gérant de classe B n'en conviennent autrement) sera ajournée au deuxième jour suivant autre qu'un samedi, dimanche ou tout autre jour férié au Grand-Duché de Luxembourg (un Jour Ouvré) à la même heure et au même endroit, à moins que le Conseil n'ait été convoqué dans un délai très court en vertu de la clause 8.2 (iv) auquel cas cette réunion du Conseil sera ajournée au Jour Ouvré suivant à la même heure et au même endroit;
- d. (sous réserve des dispositions de la clause 8.2 (i)a. ci-dessus), le quorum à la reprise d'une réunion ajournée en vertu de la clause 8.2 (i)c. ci-dessus, sera atteint en présence d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B présents en personne ou par procuration; et
- e. si endéans l'heure qui suit l'horaire fixé pour la reprise de la réunion ajournée en vertu de la clause 8.2 (i)c. ci-dessus, le quorum n'est pas atteint, la réunion du Conseil (à moins qu'un gérant de classe A et un gérant de classe B n'en conviennent autrement) sera ajournée au cinquième Jour Ouvré suivant à la même heure et au même endroit et (sous réserve de la clause 8.2 (i)a. ci-dessus) le quorum sera atteint par un gérant de classe A présent en personne ou par procuration.
- (ii) Tout gérant dispose d'une voix et toutes les décisions du Conseil sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à la réunion du Conseil sauf pour les sujets suivants:
- (a) Sujets Réservés Qualifiés (tels qu'ils sont définis à la section VIII des présents Statuts) qui requièrent le consentement unanime de tous les gérants, ledit consentement ne doit pas être refusé ou différé de manière déraisonnable et toutes les raisons de tout refus opposé par le(s) gérant(s) concerné(s) doivent être données aux autres gérants par écrit; et
- (b) Sujets Réservés Non Qualifiés (tels qu'ils sont définis à la section VIII des présents Statuts) qui requièrent le consentement unanime de tous les gérants agissant à leur discrétion.

Les sujets dont il est fait référence à la clause 8.2 (ii)(a) et (b), ci-dessus doivent être valablement approuvés par le(s) Associé(s) lors d'une assemblée générale des Associés lorsque cela est prévu par la loi luxembourgeoise.

- (iii) Les réunions du Conseil se tiendront à Luxembourg aux moments déterminés par le Conseil cependant, à moins que les associés n'en conviennent autrement par écrit, une réunion se tiendra au moins une fois par trimestre.
- (iv) Sauf décision contraire prise par les gérants de la Société, une convocation est donnée à chaque membre du Conseil, au moins dix (10) Jours Ouvrés avant chaque réunion du Conseil ou de tout comité du Conseil, accompagnée de l'ordre du jour de la réunion et de tous les documents du Conseil, à condition que tout gérant puisse exiger la tenue d'une réunion du



Conseil dans un délai de convocation d'au moins 48 heures si il ou elle considère que des circonstances justifient ce délai de convocation plus court (à condition toujours que les gérants agissent de bonne foi en ce qui concerne cette clause et que cette clause ne soit pas utilisée pour obtenir un quorum réduit). Toute convocation ou autre correspondance (y compris toute renonciation par tout gérant de ladite convocation de dix (10) Jours Ouvrés pour chaque réunion du Conseil ou tout comité du Conseil) nécessite au fin de la clause 8.2(iv) qu'elle soit réalisée par écrit et/ou par e-mail.

- (v) La Société mettra à la disposition des gérants et, sur demande, des associés, une copie des procès-verbaux (et des documents de support y relatifs) et ces procès-verbaux et des documents de support y relatifs devrons leur être remis dans les (10) Jours Ouvrés qui suivent ladite réunion.
- (vi) Sous réserve de ce qui est prévu à la clause 8.2 (vii), tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.
- (vii) Aucune réunion du Conseil ne doit être tenue avec un gérant participant par téléphone ou par tout autre moyen de communication électronique à partir du Royaume-Uni ou du Canada.
- (viii) La Société ne peut ouvrir ni bureau, ni succursale ou autre établissement principale en dehors du Grand-Duché de Luxembourg.
- (ix) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (des Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.
 - 8.3. Représentation
- (i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe d'au moins un (1) gérant de classe A et d'au moins un (1) gérant de classe B.
- (ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute(s) personne(s) à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués par le Conseil, mais non pas lorsqu'il s'agit de permettre à la Société d'être engagée par un Sujet Réservé Qualifié ou un Sujet Réservé Non Qualifié.
- **Art. 9. Gérant unique.** Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil, aux gérants ou à tout gérant, doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.
- Art. 10. Responsabilité des gérants. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 11. Assemblées générales des associés et Résolutions écrites des associés.

- 11.1. Pouvoirs et droits de vote
- (i) Sauf lorsque des résolutions sont adoptées conformément à l'article 11.1. (ii), les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (chacune une Assemblée Générale).
- (ii) Si le nombre des associés de la Société ne dépasse pas vingt-cinq (25), les résolutions des associés peuvent être adoptées par écrit (les Résolutions Ecrites des Associés).
 - (iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.
 - 11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote
- (i) Les associés peuvent être convoqués aux Assemblées Générales à l'initiative du Conseil. Le Conseil doit convoquer une Assemblée Générale à la demande des associés représentant plus d'un dixième (1/10) du capital social.
- (ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence doivent être précisées dans la convocation à ladite assemblée.
- (iii) Si des résolutions sont adoptées par écrit, le Conseil communique le texte des résolutions à tous les associés. Les associés votent par écrit et envoient leur vote à la Société endéans le délai fixé par le Conseil. Chaque gérant est autorisé à compter les votes.
 - (iv) Les Assemblées Générales sont tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.
- (v) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.
- (vi) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, (associé ou non), afin de le représenter à toute Assemblée Générale.
- (vii) Les décisions de l'Assemblée Générale sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.



- (viii) Les Statuts ne peuvent être modifiés qu'avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.
- (ix) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.
- (x) Des Résolutions Ecrites des Associés sont adoptées avec le quorum de présence et de majorité détaillés ci-avant. Elles porteront la date de la dernière signature reçue endéans le délai fixé par le Conseil.

Art. 12. Associé unique. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1):

- (i) l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale;
- (ii) toute référence dans les Statuts aux associés, à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Ecrites des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier, selon le cas; et
 - (iii) les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

- 13.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente-et-un (31) décembre de chaque année.
- 13.2. Chaque année, le Conseil doit dresser le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements pris par la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.
 - 13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.
 - 13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes doivent être approuvés de la façon suivante:
- (i) si le nombre des associés de la Société ne dépasse pas vingt-cinq (25), dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social en question, soit (a) par l'Assemblée Générale annuelle (si elle est tenue), soit (b) par voie de Résolutions Ecrites des Associés; ou
 - (ii) si le nombre des associés de la Société dépasse vingt-cinq (25), par l'Assemblée Générale annuelle.

Art. 14. Commissaires / Réviseurs d'entreprises.

- 14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, dans les cas prévus par la loi. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises agréés, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat.
- 14.2. Si la Société a plus de vingt-cinq (25) associés, ses opérations sont surveillées par un ou plusieurs commissaires, à moins que la loi ne requière la nomination d'un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés. Les commissaires sont rééligibles par l'Assemblée Générale annuelle. Ils peuvent être associés ou non.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

- 15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi (la Réserve Légale). Cette affectation cesse d'être exigée quand la Réserve Légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.
- 15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables et/ou tout accord conclu entre les sociétés indirectement apparentées à la Société de temps à autre.
- 15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, sauf autrement convenu par contrat conclu par les sociétés indirectement apparentées à la Société au fil du temps, aux conditions suivantes:
 - (i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;
- (ii) ces comptes intérimaires doivent montrer que suffisamment de bénéfices et autres réserves (y compris la prime d'émission) sont disponibles pour une distributions, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la Réserve Légale;
- (iii) la décision de distribuer les dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires; et
 - (iv) compte tenu des actifs de la Société, les droits des créanciers de la Société ne doivent pas être menacés.
- Si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, le Conseil a le droit de réclamer la répétition des dividendes ne correspondant pas à des bénéfices effectivement réalisés et les associés doivent immédiatement reverser l'excès à la Société à la demande du Conseil.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nommeront un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et détermineront leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf



décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes, (s'il y en a), est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

- 17.1. Les convocations et communications, ainsi que les renonciations à celles-ci, peuvent être faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Ecrites des Associés peuvent être établies par écrit, par téléfax, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.
- 17.2. Les procurations peuvent être données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.
- 17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Ecrites des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.
- 17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les associés.

VIII. Définitions

Acquisition signifie l'acquisition par Whitewood Helios UK S.à r.l., directement ou indirectement, de la Société, Whitewood (Ring) UK S.à r.l., Whitewood (Studio 1-3) UK S.à r.l. et Whitewood (Blue Rest) UK S.à r.l.

Associé Apparenté A signifie le détenteur de parts sociales de classe A au sein la Société Mère.

Associé Apparenté B signifie le détenteur de parts sociales de classe B au sein la Société Mère.

Accord de Gestion de Développement signifie tout accord relatif à la fourniture de services de pré-développement qui peut être conclu entre, inter alia, Whitewood Helios UK S.à r.l. ou toute filiale de Whitewood Helios UK S.à r.l. et le responsable du développement, tel qu'il est convenu dans tout accord conclu par les sociétés indirectement apparentées à la Société au fil du temps.

Société Mère signifie la société mère de Whitewood Helios UK S.à r.l.

Associé Apparenté signifie l'Associé Apparenté A ou l'Associé Apparenté B.

Pourcentage de Participation signifie, le pourcentage de détention détenu par un Associé Apparenté au sein de Whitewood Helios UK S.à r.l. calculé conformément à tout contrat conclu entre les Associés Apparentés de Whitewood Helios UK S.à r.l. au fil du temps.

Sujets Réservés Qualifiés signifie les sujets suivants:

- 1. La vente d'unité résidentielle en dehors de tout paramètre convenu, tel qu'il est convenu dans le plan d'affaires de la Société au fil du temps, (à l'exclusion de toute vente résultant du processus de mécanisme de sortie). Dans un souci de clarté cela inclut la vente en bloc d'unités résidentielles qui ne sont pas contenues dans les paramètres approuvés.
- 2. La location en dehors de tout paramètre approuvé dans le plan d'affaires de la Société au fil du temps, ou de plus de 100.000 pieds carrés.
 - 3. Les baux locatifs et leurs modifications importantes.
- 4. Les modifications importantes portées au plan d'affaires de la Société au fil du temps qui ne nécessitent pas de fonds propres supplémentaires.
- 5. Le renoncement par ou au profit de la Société, de pertes commerciales ou d'autres montants éligibles à abattement fiscal, dans le cadre de l'impôt sur les sociétés

Expert Qualifié signifie un membre qualifié de la Royal Institute of Chartered Surveyors qui dispose d'au moins dix années d'expérience solidement établie dans l'évaluation d'actifs du même type que celui de ceux détenus par la Société.

Sujet Réservé Non Qualifié signifie les sujets suivants:

- 1. Les conditions de l'Acquisition.
- 2. Les décisions de la Société conformément à et relative à tout contrat de ligne de crédit senior qui pourrait être conclu entre, inter alia, Whitewood Helios UK S.à r.l. et Sumitomo Mitsui Trust Bank Limited, succursale londonienne, au fil du temps, incluant l'approbation des conditions suspensives y relatives.
- 3. Les ventes de tout ou partie du site autre que les unités résidentielles (à l'exclusion de toute vente résultant du processus de mécanisme de sortie).
- 4. Contracter ou refinancer toute dette externe à l'exception de tout instrument de dette tel qu'il est convenu entre les sociétés indirectement apparentées à la Société au fil du temps et toute dette contractée, conformément à tout contrat de ligne de crédit senior qui pourrait être conclu entre, inter alia, la Société (ou des sociétés indirectement apparentées) et Sumitomo Mitsui Trust Bank Limited, succursale londonienne, au fil du temps (sauf en cas d'urgence nécessaire pour éviter toute insolvabilité ou tout défaut, une telle décision devant être prise de manière raisonnable).



- 5. Les modifications ou changements importants portés au plan d'affaires de a Société au fil du temps, et nécessitant des fonds propres supplémentaires.
 - 6. Résiliation ou modification importante de l'Accord de Gestion de Développement.
 - 7. Désignation de l'Expert Qualifié et modifications de la fréquence des évaluations.
- 8. Distributions effectuées en dehors de la politique de distribution précisée dans tout contrat conclu entre les sociétés indirectement apparentées à la Société au fil du temps, sous réserve d'une décision du (des) associé(s) de la Société dans les mesures prescrites par la loi luxembourgeoise.
 - 9. Les changements importants portés à la politique comptable de la Société.
- 10. La nomination d'auditeurs, sous réserve d'une décision des associés dans les mesures prescrites par la loi luxembourgeoise.
- 11. Des modifications portées à la structure de société, ayant pour effet de produire des conséquences fiscales défavorables, des conséquences réglementaires vis-à-vis du joint venture, ou directement à l'un ou l'autre des co-investisseur(s) agissant de manière raisonnable.
- 12. Des modifications portées aux documents constitutionnels de la Société sous réserve des résolutions du (des) associé (s) de la Société, agissant conformément aux conditions prescrites pour la modification des Statuts.
 - 13. Maintien d'un fonds de roulement au-delà des exigences politiques ou des pratiques commerciale courantes.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide, avec effet à compter de la date des présentes, de révoquer (i) Monsieur David Catala de ses fonctions de gérant de classe C de la Société, (ii) Monsieur Hugo Froment de ses fonctions de gérant de classe B de la Société, et (iii) Monsieur Jonathan Trout de ses fonctions de gérant de classe A de la Société.

L'Associé Unique décide par ailleurs d'accorder la décharge (quitus) à Messieurs David Catala, Hugo Froment et Jonathan Trout pour l'exercice de leurs mandats de leurs dates de nomination à leur date de révocation.

Troisième résolution

L'Associé Unique décide, avec effet à compter de la date des présentes et pour une durée indéterminée, de reclasser Monsieur Douwe Terpstra et Monsieur Takeshi Takahashi en qualité de gérants de classe A de la Société.

En conséquence de ce qui précède, le conseil de gérance da la Société est composé, avec effet à la date des présentes, de la manière suivante:

- M. Douwe Terpstra, Gérant de classe A;
- M. Andrew O'Shea, Gérant de classe A;
- M. Takeshi Takahashi, Gérant de classe A;
- M. Tobias Stemmler, Gérant de classe B; et
- M. Michael Fitzgerald, Gérant de classe B.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée est levée.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui connaît et comprend l'anglais, déclare qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française et en cas de divergence entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, fait et passé à Pétange, à la date mentionnée en tête des présentes.

Le document ayant été lu au mandataire de la personne comparante, elle a signé avec le notaire le présent acte original. Signé: Conde, Kesseler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 20 juillet 2015. Relation: EAC/2015/17048. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2015132467/765.

(150142676) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Terranum Lux Ventures II, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6, rue Gabriel Lippmann. R.C.S. Luxembourg B 198.895.

> — STATUTES

In the year two thousand and fifteen, on the twenty-fourth day of July,

before Us Maître Edouard DELOSCH, notary, residing in Diekirch, Grand Duchy of Luxembourg,



there appeared:

TERRANUM CAPITAL LATIN AMERICA REAL ESTATE FUND II, L.P., a Cayman limited partnership, having its address at Intertrust Corporate Services (Cayman) Limited, 190 Elgin Avenue, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Cayman Island,

represented by Mr. Marc Frantz, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal; such proxy, signed by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The following articles of incorporation of a company have then been drawn-up:

Chapter I. Form, Name, Registered Office, Object, Duration.

Art. 1. Form. There is formed a private limited liability company (hereafter the "Company"), which will be governed by the laws pertaining to such an entity, and in particular by the law of August 10 th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the "Law"), as well as by the present articles of association (hereafter the "Articles").

The Company is initially composed of one sole shareholder, subscriber of all the shares. The Company may however at any time be composed of several shareholders, but not exceeding forty (40) shareholders, notably as a result of the transfer of shares or the issue of new shares.

Art. 2. Object. The purpose of the Company is the acquisition of ownership interests, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such ownership interests. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and any other securities, including without limitation bonds, debentures, certificates of deposit, trust units, any other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever, including partnerships. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

The Company may borrow in any form, except for borrowing from the public. It may issue notes, bonds, debentures and any other kind of debt and/or equity securities, including but not limited to preferred equity certificates and warrants, whether convertible or not in all cases. The Company may lend funds, including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities, to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant security interests in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further mortgage, pledge, transfer, encumber or otherwise hypothecate all or some of its assets.

The Company may generally employ any techniques and utilize any instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against creditors, currency fluctuations, interest rate fluctuations and other risks.

The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly, further or relate to its purpose.

- **Art. 3. Duration.** The Company is formed for an unlimited period of time.
- Art. 4. Name. The Company will have the name of "Terranum Lux Ventures II".
- Art. 5. Registered Office. The registered office of the Company is established in the municipality of Schuttrange.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or, in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Chapter II. Capital, Shares.

Art. 6. Subscribed Capital. The share capital is set at twenty thousand dollars of the United States of America (USD 20,000.-) represented by twenty thousand (20,000) shares with a nominal value of one dollar of the United States of America (USD 1.-) each.

In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its par value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may redeem from its shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholders or to allocate funds to the legal reserve.

Art. 7. Increase and Reduction of Capital. The capital may be increased, or decreased, in one or several times at any time by a decision of the sole shareholder or by a decision of the shareholders' meeting voting with the quorum and majority rules set out by article 18 of these Articles, or, as the case may be, by the Law for any amendment to these Articles.



Art. 8. Shares. Each share entitles its owner to equal rights in the profits and assets of the Company and to one vote at the general meetings of shareholders. Ownership of one or several shares carries implicit acceptance of the Articles of the Company and the resolutions of the sole shareholder or the general meeting of shareholders.

Each share is indivisible towards the Company.

Co-owners of shares must be represented towards the Company by a common attorney-in-fact, whether appointed amongst them or not.

The sole shareholder may transfer freely its shares when the Company is composed of a sole shareholder. The shares may be transferred freely amongst shareholders when the Company is composed of several shareholders. The shares may be transferred to non-shareholders only with the authorization of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the capital, in accordance with article 189 of the Law.

The transfer of shares must be evidenced by a notarial deed or by a deed under private seal. Any such transfer is not binding upon the Company and upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, in accordance with article 1690 of the Civil Code.

The Company may redeem its own shares in accordance with the provisions of the Law.

Art. 9. Incapacity, Bankruptcy or Insolvency of a Shareholder. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole shareholder or of one of the shareholders.

Chapter III. Manager(s).

Art. 10. Manager(s), Board of Managers. The Company is managed by one or several managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The members of the board might be split into two categories, respectively denominated "Category A Managers" and "Category B Managers".

The managers need not be shareholders. The managers may be removed at any time, with or without legitimate cause, by a resolution of the sole shareholder or by a resolution of the shareholders holding a majority of votes.

Each manager will be elected by the sole shareholder or by the shareholders' meeting, which will determine their number and the duration of their mandate.

Art. 11. Powers of the Manager(s). In dealing with third parties, the manager or the board of managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object and provide that the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager or the board of managers.

Towards third parties, the Company shall be bound by the sole signature of its sole manager or, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two managers of the Company. In case the managers are split into two categories, the Company shall obligatorily be bound by the joint signature of one Category A Manager and one Category B Manager.

If the manager or the board of managers is temporarily unable to act, the Company's affairs may be managed by the sole shareholder or, in case the Company has several shareholders, by the shareholders acting under their joint signatures.

The manager or board of managers shall have the rights to give special proxies for determined matters to one or more proxyholders, selected from its members or not, either shareholders or not.

Art. 12. Day-to-day Management. The manager or the board of managers may delegate the day-to-day management of the Company to one or several manager(s) or agent(s) and will determine the manager's / agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency. It is understood that the day-to-day management is limited to acts of administration and thus, all acts of acquisition, disposition, financing and refinancing have to obtain the prior approval from the board of managers.

Art. 13. Meetings of the Board of Managers. The meetings of the board of managers are held within the Grand Duchy of Luxembourg.

The board of managers may elect a chairman from among its members. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by election among the/those managers present at the meeting.

The board of managers may elect a secretary from among its members.

A manager may be represented by another member of the board of managers.

The meetings of the board of managers may be convened by any two managers by any means of communication including telephone or email, provided that it contains a clear indication of the agenda of the meeting.

The board of managers may validly debate without prior notice if all the managers are present or represented. The board of managers can only validly debate and make decisions if a majority of its members is present or represented by proxies. In case the managers are split into two categories, at least one Category A Manager and one Category B Manager shall be present or represented. Any decisions made by the board of managers shall require a simple majority including at least the favorable vote of one Category A Manager and of one Category B Manager. In case of ballot, the chairman of the meeting has a casting vote.



In case of a conflict of interest as defined in article 15 hereafter, the quorum requirement shall apply and for this purpose the conflicting status of the affected manager(s) is disregarded.

One or more managers may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication initiated from Luxembourg enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate and deliberate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all members having participated.

A written decision, signed by all managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the board of managers, which was duly convened and held.

Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all members of the board of managers.

Art. 14. Liability - Indemnification. The manager or the board of managers assumes, by reason of its position, no personal liability in relation to any commitment validly made by it in the name of the Company.

The Company shall indemnify any manager or officer and his heirs, executors and administrators, against any damages or compensations to be paid by him/her or expenses or costs reasonably incurred by him/her, as a consequence or in connection with any action, suit or proceeding to which he/she may be made a party by reason of his/her being or having been a manager or officer of the Company, or, at the request of the Company, of any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which he/she is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he/she shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence, fraud or wilful misconduct. In the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which such manager or officer may be entitled.

Art. 15. Conflict of Interests. No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the managers or any officer of the Company has a personal interest in, or is a manager, associate, member, officer or employee of such other company or firm. Except as otherwise provided for hereafter, any manager or officer of the Company who serves as a manager, associate, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Notwithstanding the above, in the event that any manager of the Company may have any personal interest in any transaction conflicting with the interest of the Company, he shall make known to the board of managers such personal interest and shall not consider or vote on any such transaction, and such transaction and such manager's or officer's interest therein shall be reported to the sole shareholder or to the next general meeting of shareholders.

Chapter IV. Shareholder(s).

Art. 16. General Meeting of Shareholders. If the Company is composed of one sole shareholder, the latter exercises the powers granted by Law to the general meeting of shareholders.

If the Company is composed of no more than twenty-five (25) shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by a vote in writing on the text of the resolutions to be adopted which will be sent by the board of managers to the shareholders by any means of communication. In this latter case, the shareholders are under the obligation to, within a delay of fifteen (15) days as from the receipt of the text of the proposed resolution, cast their written vote and mail it to the Company.

Unless there is only one sole shareholder, the shareholders may meet in a general meeting of shareholders upon call in compliance with Law by the board of managers, failing which by the supervisory board, if it exists, failing which by shareholders representing half the corporate capital. The notice sent to the shareholders in accordance with the Law will specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted.

If all the shareholders are present or represented at a shareholders' meeting and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

A shareholder may act at any meeting of the shareholders by appointing in writing, by any means of communication as his proxy another person who need not be a shareholder.

Shareholders' meetings, including the annual general meeting, may be held abroad if, in the judgment of the board of managers, which is final, circumstances of "force majeure" so require.

Art. 17. Powers of the Meeting of Shareholders. Any regularly constituted shareholders' meeting of the Company represents the entire body of shareholders.

Subject to all the other powers reserved to the manager or the board of managers by the Law or the Articles and subject to the object of the Company, it has the broadest powers to carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.



Art. 18. Procedure, Vote. At any general meeting of shareholders other than a general meeting convened for the purpose of amending the Articles of the Company or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles, resolutions shall be adopted by shareholders representing more than half (1/2) of the capital. If such majority is not reached at the first meeting (or consultation in writing), the shareholders shall be convened (or consulted) a second time and resolutions shall be adopted, irrespective of the number of shares represented, by a simple majority of votes cast.

At any general meeting of shareholders, convened in accordance with the Articles or the Law, for the purpose of amending the Articles of the Company or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles, the majority requirements shall be a majority of shareholders in number representing at least three quarters (3/4) of the capital.

One vote is attached to each share.

Chapter V. Financial Year, Distribution of Profits.

- Art. 19. Financial Year. The Company's accounting year starts on January 1 st and ends on December 31 st of each year.
- **Art. 20. Adoption of Financial Statements.** At the end of each accounting year, the Company's accounts are established and the manager or the board of managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

The balance sheet and the profit and loss account are submitted to the sole shareholder or, as the case may be, to the general meeting of shareholders for approval.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 21. Appropriation of Profits. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortisation, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year five percent (5%) of the net profit will be transferred to the statutory reserve. This deduction ceases to be compulsory when the statutory reserve amounts to one tenth of the issued capital but must be resumed till the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatsoever, it has been broken into.

The balance is at the disposal of the shareholders.

The excess is distributed among the shareholders. However, the shareholders may decide, at the majority vote determined by the relevant laws, that the profit, after deduction of the reserve and interim dividends if any, be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

- Art. 22. Interim Dividends. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:
- Interim accounts are established by the manager or the board of managers;
- These accounts show a profit including profits carried forward or transferred to an extraordinary reserve;
- The decision to pay interim dividends is taken by the manager or the board of managers;
- The payment is made once the Company has obtained the assurance that the rights of the creditors of the Company are not threatened and once five percent (5%) of the net profit of the current year has been allocated to the legal reserve.

Chapter VI. Dissolution, Liquidation.

Art. 23. Dissolution, Liquidation. At the time of winding up of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholder(s) who shall determine their powers and remuneration.

Chapter VII. Applicable Law.

Art. 24. Applicable Law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Subscription and Payment

The Articles of Incorporation of the Company having thus been recorded by the notary, the Company's shares have been subscribed and the nominal value of these shares, as well as a share premium, as the case may be, has been one hundred per cent (100%) paid in cash as follows:

Shareholders	Subscribed	1 (011110 01	Amount paid-in
TERRANUM CAPITAL LATIN AMERICA REAL ESTATE	сирниг	or shares	para-m
FUND II, L.P.	USD 20,000	20,000	USD 20,000
Total:	USD 20,000	20,000	USD 20,000

The amount of twenty thousand dollars of the United States of America (USD 20,000.-) was thus as from that moment at the disposal of the Company, evidence thereof having been submitted to the undersigned notary who states that the conditions provided for in article 183 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, have been observed.



Expenses

The amount of the costs, expenses, fees and charges, of any kind whatsoever, which are due from the Company or charged to it as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand one hundred euro (EUR 1,100.-).

Transitory Provision

The first financial year of the Company will begin on the date of formation of the Company and will end on the last day of December of 2015.

Shareholders resolutions First resolution

The general meeting of shareholders resolved to establish the registered office at E Building, Parc d'Activite Syrdall, 6 rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg.

Second resolution

The general meeting of shareholders resolved to set at four (4) the number of managers and further resolved to appoint the following for an unlimited duration:

- Mr. Daniel GRUNBERG, born on June 10 th , 1969, in Caracas, Venezuela, with professional address at 850 3 rd Avenue, Suite 20B, New York City, New York 10022, the United States of America, as Category A Manager;
- Mr. Gregorio SCHNEIDER, born on March 20 th , 1969, in Mexico City, Mexico, with professional address at 850 3 rd Avenue, Suite 20B, New York City, New York 10022, the United States of America, as Category A Manager;
- Mr Duncan SMITH, born on November 21 st , 1963 in Lewes, United Kingdom, with professional address at Parc d'Activités Syrdall, 6, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg, as Category B Manager; and
- Mr Malcolm WILSON, born on April 10 th ,1957 in Nairobi, Kenya, with address at 14, rue des Romains, L-5430 Niederdonven, Grand Duchy of Luxembourg, as Category B Manager.

The undersigned notary who knows and speaks English, stated that on request of the appearing person, the present deed has been worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereupon the present deed was drawn up in Luxembourg by the undersigned notary, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person(s), who is known to the undersigned notary by his surname, first name, civil status and residence, such person signed together with the undersigned notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le vingt-quatrième jour du mois de juillet.

Par devant Nous Maître Edouard DELOSCH, notaire de résidence à Diekirch, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

TERRANUM CAPITAL LATIN AMERICA REAL ESTATE FUND II, L.P., une société en commandite par actions constituée selon les lois des Iles Caïmans, ayant son adresse à Intertrust Corporate Services (Cayman) Limited, Walker House, 190 Elgin Avenue, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Iles Caïmans

représentée par Monsieur Marc Frantz, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé; laquelle procuration, signée par le mandataire et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte aux fins d'enregistrement.

Les statuts qui suivent ont ainsi été rédigés:

Chapitre I er . Forme, Dénomination, Siège, Objet, Durée.

- **Art. 1** et . Forme. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»).
- La Société comporte initialement un associé unique, propriétaire de la totalité des parts sociales. Elle peut cependant, à toute époque, comporter plusieurs associés, dans la limite de quarante (40) associés, par suite notamment, de cession ou transmission de parts sociales ou de création de parts sociales nouvelles.
- Art. 2. Objet. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, incluant sans limitation, des obligations, tout instrument de dette, créances, certificats de dépôt, des unités de trust et en général toute valeur ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée, y compris des sociétés de personnes. Elle



pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit à l'exception d'un emprunt public. Elle peut procéder, par voie de placement privé, à l'émission de parts et d'obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances incluant, sans limitation, l'émission de preferred equity certificates et de bons de souscription, et ce convertibles ou non. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre gager, nantir, céder, grever de charges tout ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tout ou partie de ses avoirs.

La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tout transfert de propriété mobilière ou immobilière, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte.

- Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.
- Art. 4. Dénomination. La Société a comme dénomination «Terranum Lux Ventures II».
- Art. 5. Siège Social. Le siège social est établi dans la commune de Schuttrange.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Chapitre II. Capital, Parts Sociales.

Art. 6. Capital Souscrit. Le capital social est fixé à vingt mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 20.000,-) représenté par vingt mille (20.000) parts sociales d'une valeur nominale d'un dollar des Etats-Unis d'Amérique (USD 1,-) chacune.

En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi sur lequel toutes les primes payées sur une part sociale en plus de la valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des parts sociales des associés par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux associés, ou pour être affecté à la réserve légale.

- **Art. 7. Augmentation et Diminution du Capital Social.** Le capital émis de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou en plusieurs fois, par une résolution de l'associé unique ou des associés adoptée aux conditions de quorum et de majorité exigées par les Statuts ou, selon le cas, par la Loi pour toute modification des Statuts.
- **Art. 8. Parts Sociales.** Chaque part sociale confère à son propriétaire un droit égal dans les bénéfices de la Société et dans tout l'actif social et une voix à l'assemblée générale des associés. La propriété d'une ou de plusieurs parts sociales emporte de plein droit adhésion aux Statuts de la Société et aux décisions de l'associé unique ou des associés.

Chaque part est indivisible à l'égard de la Société.

Les propriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un mandataire commun pris parmi eux ou en dehors d'eux.

Les cessions ou transmissions de parts sociales détenues par l'associé unique sont libres, si la Société a un associé unique. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés, si la Société a plusieurs associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément des associés représentant les trois quarts du capital social, en conformité avec l'article 189 de la Loi.

La cession de parts sociales doit être formalisée par acte notarié ou par acte sous seing privé. De telles cessions ne sont opposables à la Société et aux tiers qu'après qu'elles aient été signifiées à la Société ou acceptées par elle conformément à l'article 1690 du Code Civil.

La Société peut racheter ses propres parts sociales conformément aux dispositions de la Loi.

Art. 9. Incapacité, Faillite ou Déconfiture d'un Associé. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.



Chapitre III. Gérant(s).

Art. 10. Gérants, Conseil de Gérance. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Les membres peuvent ou non être répartis en deux catégories, nommés respectivement «Gérants de Catégorie A» et «Gérants de Catégorie B».

Les gérants ne doivent pas être obligatoirement associés. Les gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification légitime, par décision de l'associé unique ou des associés représentant une majorité des voix.

Chaque gérant sera nommé par l'associé unique ou les associés, selon le cas, qui détermineront leur nombre et la durée de leur mandat.

Art. 11. Pouvoirs du/des Gérant(s). Dans les rapports avec les tiers, le gérant ou le conseil de gérance a tout pouvoir pour agir au nom de la Société dans toutes les circonstances et pour effectuer et approuver tout acte et opération conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant ou du conseil de gérance.

Envers les tiers, la Société est valablement engagée par la signature de son gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants. Dans l'éventualité où deux catégories de gérants sont créées, la Société sera obligatoirement engagée par la signature conjointe d'un Gérant de catégorie A et d'un Gérant de catégorie B.

Si le gérant ou le conseil de gérance est temporairement dans l'impossibilité d'agir, la Société pourra être gérée par l'associé unique ou en cas de pluralité d'associés, par les associés agissant conjointement.

Le gérant ou le conseil de gérance a le droit de déléguer certains pouvoirs déterminés à un ou plusieurs mandataires, sélectionnés parmi ses membres ou pas, qu'ils soient associés ou pas.

Art. 12. Gestion Journalière. Le gérant ou le conseil de gérance peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs gérant(s) ou mandataire(s) et déterminera les responsabilités et rémunérations (éventuelle) des gérants/mandataires, la durée de la période de représentation et toute autre condition pertinente de ce mandat. Il est convenu que la gestion journalière se limite aux actes d'administration et qu'en conséquence, tout acte d'acquisition, de disposition, de financement et refinancement doit être préalablement approuvé par le gérant ou le conseil de gérance.

Art. 13. Réunions du Conseil de Gérance. Les réunions du conseil de gérance sont tenues au Grand-Duché de Luxembourg.

Le conseil de gérance peut élire un président parmi ses membres. Si le président ne peut être présent, un remplaçant sera élu parmi les gérants présents à la réunion.

Le conseil de gérance peut élire un secrétaire parmi ses membres.

Un gérant peut en représenter un autre au conseil.

Les réunions du conseil de gérance sont convoquées par deux gérants par n'importe quel moyen de communication incluant le téléphone ou le courrier électronique, à condition qu'il contienne une indication claire de l'ordre du jour de la réunion. Le conseil de gérance peut valablement délibérer sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés.

Le conseil de gérance ne peut délibérer et prendre des décisions valablement que si une majorité de ses membres est présente ou représentée par procurations. Dans l'éventualité où deux catégories de gérants sont créées, au moins un Gérant de catégorie A et un Gérant de catégorie B devront être présents ou représentés. Toute décision du conseil de gérance doit être prise à majorité simple, avec au moins le vote affirmatif d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B dans l'éventualité où deux catégories de gérants sont créées. En cas de ballottage, le président du conseil a un vote prépondérant.

En cas de conflit d'intérêt tel que défini à l'article 15 ci-après, les exigences de quorum s'appliqueront et, à cet effet, il ne sera pas tenu compte de l'existence d'un tel conflit dans le chef du ou des gérants concernés pour la détermination du quorum.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil par conference call ou par tout autre moyen similaire de communication, à partir du Luxembourg, ayant pour effet que tous les gérants participant et délibérant au conseil puissent se comprendre mutuellement.

Dans ce cas, le ou les gérants concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion. Cette décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signé(s) par tous les participants.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance, dûment convoquée et tenue.

Cette décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signé(s) par tous les participants.

Art. 14. Responsabilité, Indemnisation. Le gérant ou le conseil de gérance ne contracte à raison de sa fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société.



La Société devra indemniser tout gérant ou mandataire et ses héritiers, exécutant et administrant, contre tous dommages ou compensations devant être payés par lui/elle ainsi que les dépenses ou les coûts raisonnablement engagés par lui/elle, en conséquence ou en relation avec toute action, procès ou procédures à propos desquelles il/elle pourrait être partie en raison de son/sa qualité ou ancienne qualité de gérant ou mandataire de la Société, ou, à la requête de la Société, de toute autre société où la Société est un associé ou un créancier et par quoi il/elle n'a pas droit à être indemnisé(e), sauf si cela concerne des questions à propos desquelles il/elle sera finalement déclaré(e) impliqué(e) dans telle action, procès ou procédures en responsabilité pour négligence grave, fraude ou mauvaise conduite préméditée. Dans l'hypothèse d'une transaction, l'indemnisation sera octroyée seulement pour les points couverts par l'accord et pour lesquels la Société a été avertie par son avocat que la personne à indemniser n'a pas commis une violation de ses obligations telle que décrite cidessus. Les droits d'indemnisation ne devront pas exclure d'autres droits auxquels tel gérant ou mandataire pourrait prétendre.

Art. 15. Conflit d'Intérêts. Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou firmes ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs gérants ou fondés de pouvoirs de la Société y auront un intérêt personnel, ou en seront gérant, associé, fondé de pouvoirs ou employé. Sauf dispositions contraires ci-dessous, un gérant ou fondé de pouvoirs de la Société qui remplira en même temps des fonctions d'administrateur, associé, fondé de pouvoirs ou employé d'une autre société ou firme avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne sera pas, pour le motif de cette appartenance à cette société ou firme, automatiquement empêché de donner son avis et de voter ou d'agir quant à toutes opérations relatives à un tel contrat ou autre affaire.

Nonobstant ce qui précède, au cas où un gérant ou fondé de pouvoirs aurait un intérêt personnel dans une opération de la Société, entrant en conflit avec les intérêts de la Société, il en avisera le conseil de gérance et il ne pourra prendre part aux délibérations ou émettre un vote au sujet de cette opération. Cette opération ainsi que l'intérêt personnel du gérant ou du fondé de pouvoirs seront portés à la connaissance de l'associé unique ou des associés au prochain vote par écrit ou à la prochaine assemblée générale des associés.

Chapitre IV. Associé(s).

Art. 16. Assemblée Générale des Associés. Si la Société comporte un associé unique, celui-ci exerce tous les pouvoirs qui sont dévolus par la Loi à l'assemblée générale des associés.

Si la Société ne comporte pas plus de vingt-cinq (25) associés, les décisions des associés peuvent être prises par vote écrit sur le texte des résolutions à adopter, lequel sera envoyé par le conseil de gérance aux associés par le biais de tout moyen de communication. Dans ce dernier cas les associés ont l'obligation d'émettre leur vote écrit et de l'envoyer à la Société, dans un délai de quinze jours suivant la réception du texte de la résolution proposée.

A moins qu'il n'y ait qu'un associé unique, les associés peuvent se réunir en assemblée générale conformément aux conditions fixées par la Loi sur convocation par le conseil de gérance, ou à défaut, par le conseil de surveillance, s'il existe, ou à défaut, par des associés représentant la moitié du capital social. La convocation envoyée aux associés en conformité avec la Loi indiquera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée et elle contiendra l'ordre du jour de l'assemblée générale ainsi qu'une indication des affaires qui y seront traitées.

Au cas où tous les associés sont présents ou représentés et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Tout associé peut prendre part aux assemblées en désignant par écrit, par tout moyen de communication, un mandataire, lequel n'est pas obligatoirement associé.

Les assemblées générales des associés, y compris l'assemblée générale annuelle, peuvent se tenir à l'étranger chaque fois que se produiront des circonstances de force majeure qui seront appréciées souverainement par le conseil de gérance.

Art. 17. Pouvoirs de l'Assemblée Générale. Toute assemblée générale des associés régulièrement constituée représente l'ensemble des associés.

Sous réserve de tous autres pouvoirs réservés au conseil de gérance en vertu de la Loi ou les Statuts et conformément à l'objet social de la Société, elle a les pouvoirs les plus larges pour décider ou ratifier tous actes relatifs aux opérations de la Société.

Art. 18. Procédure - Vote. Lors de toute assemblée générale des associés autre qu'une assemblée générale convoquée en vue de la modification des Statuts de la Société ou du vote de résolutions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de majorité exigées pour toute modification des Statuts, les résolutions seront adoptées par les associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte sur première convocation (ou consultation par écrit), les associés seront de nouveau convoqués (ou consultés) et les résolutions seront adoptées à la majorité simple, indépendamment du nombre de parts sociales représentées.

Lors de toute assemblée générale des associés, convoquée conformément aux Statuts ou à la Loi, en vue de la modification des Statuts de la Société ou du vote de résolutions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de majorité exigées pour toute modification des Statuts, la majorité exigée sera d'au moins la majorité en nombre des associés représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital.

Chaque part sociale donne droit à une voix.



Chapitre V. Année Sociale, Répartition.

- Art. 19. Année Sociale. L'année sociale commence le 1 er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.
- **Art. 20. Approbation des Comptes Annuels.** Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le gérant ou le conseil de gérance prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Les comptes annuels et le compte des profits et pertes sont soumis à l'agrément de l'associé unique ou, suivant le cas, des associés.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 21. Affectation des Résultats. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges et amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent (5%) du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital social, mais devront être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

Le solde du bénéfice net est distribué entre les associés.

Le surplus est distribué entre les associés. Néanmoins, les associés peuvent, à la majorité prévue par la Loi, décider qu'après déduction de la réserve légale et des dividendes intérimaires le cas échéant, le bénéfice sera reporté à nouveau ou transféré à une réserve spéciale.

- **Art. 22. Dividendes Intérimaires.** Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment, sous réserve du respect des conditions suivantes:
 - Des comptes intérimaires doivent être établis par le gérant ou par le conseil de gérance,
- Ces comptes intérimaires, les bénéfices reportés ou affectés à une réserve extraordinaire y inclus, font apparaître un bénéfice,
 - Le gérant ou le conseil de gérance est seul compétent pour décider de la distribution d'acomptes sur dividendes,
- Le paiement n'est effectué par la Société qu'après avoir obtenu l'assurance que les droits des créanciers ne sont pas menacés et une fois que cinq pour cent (5 %) du profit net de l'année en cours a été attribué à la réserve légale.

Chapitre VI. Dissolution, Liquidation.

Art. 23. Dissolution, Liquidation. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associé(s) qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Chapitre VII. Loi Applicable.

Art. 24. Loi Applicable. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Souscription et Paiement

Les Statuts de la Société ont donc été enregistrés par le notaire, les parts sociales de la Société ont été souscrites et la valeur nominale de ces parts sociales, de même que la prime d'émission, le cas échéant a été payée à cent pour cent (100%) en espèces ainsi qu'il suit:

Associés	Capital	Nombre	Montant
	souscrit	de parts sociales	libéré
TERRANUM CAPITAL LATIN AMERICA REAL ESTATE			
FUND II, L.P.	USD 20.000,-	20.000	USD 20.000,-
Total:	USD 20.000,-	20.000	USD 20.000,-

Le montant de vingt mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 20.000,-) est donc à ce moment à la disposition de la Société, preuve en a été faite au notaire soussigné qui constate que les conditions prévues par l'article 183 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été observées.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société en raison de sa constitution sont estimés à environ mille cent euros (EUR 1.100,-).

Disposition transitoire

Le premier exercice social commencera à la date de constitution de la Société et s'achèvera le dernier jour de décembre de 2015.



Assemblée générale extraordinaire Première résolution

L'assemblée générale des associés a décidé d'établir le siège social à E Building, Parc d'Activité Syrdall, 6, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg.

Deuxième résolution

L'assemblée générale des associés a décidé de fixer à quatre (4) le nombre de gérants et a décidé de plus de nommer les personnes suivantes pour une période indéterminée:

- Monsieur Daniel GRUNBERG, né le 10 juin 1969 à Caracas, Venezuela, avec adresse professionnelle au 850 3 rd Avenue, Suite 20B, New York City, New York 10022, Etats-Unis d'Amérique, en tant que Gérant de Catégorie A;
- Monsieur Gregorio SCHNEIDER, né le 20 mars 1969 à Mexico City, Mexique, avec adresse professionnelle au 850 3 rd Avenue, Suite 20B, New York City, New York 10022, Etats-Unis d'Amérique, en tant que Gérant de Catégorie A;
- Monsieur Duncan SMITH, né le 21 November 1963 à Lewes, Royaume-Uni, avec adresse professionnelle au Parc d'Activités Syrdall, 6, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, en tant que Gérant de Catégorie B; et
- Monsieur Malcolm WILSON, né le 10 avril 1957 à Nairobi, Kenya, avec adresse au 14, rue des Romains, L-5430 Niederdonven, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que Gérant de Catégorie B.

Le notaire soussigné qui connaît et parle la langue anglaise, a déclaré par la présente qu'à la demande du comparant, le présent acte a été rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; à la demande du même comparant et en cas de divergences entre les textes anglais et français, le texte anglais primera.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire soussigné par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: M. FRANTZ, DELOSCH.

Enregistré à Diekirch Actes Civils, le 27 juillet 2015. Relation: DAC/2015/12521. Reçu soixante-quinze (75.-) euros.

Le Receveur (signé): THOLL.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Diekirch, le 30 juillet 2015.

Référence de publication: 2015131150/523.

(150140740) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2015.

Haus + Technik s.àr.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9765 Mecher (Clervaux), Maison 3B.

R.C.S. Luxembourg B 98.007.

L'an deux mille quinze, le vingt-quatrième jour du mois de juillet.

Par devant Maître Edouard DELOSCH, notaire de résidence à Diekirch, Grand-duché du Luxembourg,

A comparu

MAY INVEST S.à r.l., société à responsabilité limitée, ayant son siège social au L-9765 Mecher/Clervaux, Maison 3b, en cours d'inscription au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg,

ici représenté par son gérant unique Monsieur Serge HENNES, né le 27 octobre 1985 à Liège, demeurant à B-4791 Thommen, 17A, Grüfflingen

Laquelle comparante, représentée comme mentionné ci-avant, a exposé au notaire instrumentant et l'a requis d'acter ce qui suit:

- I.- La comparante, prénommée, est la seule et unique associée de la société à responsabilité limitée «HAUS + TECHNIK s.à r.l.», avec siège social à L-9765 Mecher/Clervaux, 3B, Maison, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, sous le numéro B 98.007, constituée par acte reçu par le notaire Maître Christine DOERNER, notaire de résidence à Bettembourg, en date du 15 novembre 1989, publiée au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 165, en 1990, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Martine Weinandy, notaire de résidence à Clervaux, en date du 17 janvier 2005, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 474 du 20 mai 2005 (ci-après «la Société»).
- II.- Le capital social de la Société s'élève à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (EUR 125) chacune, toutes les parts sociales étant entièrement souscrites et libérées par l'associée unique, pré-qualifiée.



Cession de parts sociales

- III.- Il résulte d'une cession de parts sociales intervenue sous seing privé, dès avant la signature des présentes et hors la présence du notaire instrumentant, en date du 24 juillet 2015, que Monsieur Nico METTENDORFF, né le 23 décembre 1963, demeurant à L-9714 Clervaux, 4, rue Klatzewee, a cédé et transporté cent (100) parts sociales de ses cent (100) parts sociales, qu'il détenait dans la Société «HAUS + TECHNIK s.à r.l.», avec siège social à L-9765 Mecher/Clervaux, 3B, Maison, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, sous le numéro B 98.007, à MAY INVEST S.à r.l., société à responsabilité limitée, ayant son siège social au L-9765 Mecher/Clervaux, Maison 3b, en cours d'inscription au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, ici représenté par son gérant unique Monsieur Serge HENNES, né le 27 octobre 1985, demeurant à B-4791 Thommen, 17A, Grüfflingen, qui accepte le prix de cession fixé à trois cent vingt mille euros (EUR 320.000,-), payable conformément aux délais et modalités de paiement arrêtées entre parties sous seing privé, notamment comme suit:
- un premier montant de soixante-quinze mille euros (EUR 75.000,-), somme que le cédant reconnaît avoir reçu du cessionnaire moyennant virement sur le compte d'étude du notaire instrumentant et pour laquelle somme le cédant consent bonne et valable quittance;
- un deuxième montant de 145.000 € (cent quarante-cinq mille euros) sera payé au Cédant moyennant virement sur le compte d'étude du notaire Edouard DELOSCH au plus tard pour le 7 août 2015 sans intérêts jusque-là, étant entendu que ce solde portera des intérêts légaux à partir de son échéance jusqu'à solde,
- le solde restant d'un montant de 100.000 € (cent mille euros) sera payé au Cédant moyennant virement sur le compte d'étude du notaire Edouard DELOSCH au plus tard pour le 15 octobre 2015 sans intérêts jusque-là, étant entendu que ce solde portera des intérêts légaux à partir de son échéance jusqu'à solde.

Le cessionnaire reconnaît avoir une parfaite connaissance de la situation active et passive de la Société. Il déclare parfaitement connaître les statuts de la Société de même que la situation comptable, économique, financière et juridique de la Société.

Le prix de la cession convenu entre parties ne sera pas sujet à révision pour quelque raison que ce soit, le tout sans préjudice des droits des tiers à l'égard de la Société ainsi qu'à l'égard des associés.

Le cessionnaire se trouve subrogé dans tous les droits et obligations attachés aux parts sociales cédées à partir de ce jour.

Pour des raisons d'opposabilité à la société et aux tiers, Monsieur Nico METTENDORFF, prénommé, en sa qualité de gérant unique de la Société «HAUS + TECHNIK s.à r.l.», déclare accepter la prédite cession de parts sociales au nom et pour compte de la Société, conformément à l'article 1690 du Code civil et à l'article 190 de la loi modifiée du 10 août 1915, sur les sociétés commerciales.

IV. En raison de la prédite cession de parts sociales, les parts sociales de la Société «HAUS + TECHNIK s.à r.l.» appartiennent entièrement à l'associée unique comme suit:

MAY INVEST S.à r.l., prénommée;

Cent parts sociales	100
Total: Cent parts sociales	100

Assemblée générale extraordinaire

VII. Suite à la cession actée ci-avant, l'associée unique prénommée, représentant l'intégralité du capital social, s'est réunie en assemblée générale extraordinaire à laquelle elle se considère comme dûment convoquée et a reconnue être pleinement informé des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

- 1. Suppression de toute référence à la souscription des parts sociales par les associés au niveau de l'article 6 des statuts de la Société et modification subséquente de l'article 6 des statuts;
 - 2. Modification de l'article 2 concernant l'objet social de la Société pour lui donner la teneur suivante:
- **Art. 2.** «La société a pour objet l'exploitation d'une entreprise d'installation de chauffage, de climatisation de ventilation et de sanitaire, avec le commerce en gros et en détail de matériaux et d'articles de la branche.
- La Société pourra emprunter avec ou sans garantie, hypothéquer ou gager ses biens, ou se porter caution personnelle et/ou réelle, au profit d'autres entreprises, sociétés ou tiers, sous réserve des dispositions légales afférentes.

Elle exercera son activité tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

D'une façon générale, la Société pourra réaliser toutes opérations mobilières et immobilières, commerciales, industrielles ou financières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.»

- 3. Modification de l'article 9, deuxième alinéa, concernant le pouvoir de signature, pour lui donner la teneur suivante:
- **Art. 9. (deuxième alinéa).** «La Société sera engagée par la signature individuelle de son gérant unique, et en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux membres du Conseil de gérance.»



- 4. Refonte complète des statuts de la Société avec élargissement de l'objet social de la Société afin de refléter au niveau statutaire la possibilité de l'existence d'un associé unique et de mettre ces derniers à jour avec les dernières modifications apportées à la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
 - 5. Modification de la gérance de la Société;
 - 6. Divers.

Après en avoir délibéré, les comparants ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de supprimer toute référence à la souscription des parts sociales au niveau de l'article 6 des statuts de la Société et de modifier en conséquence l'article 6 des statuts pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) divisé en cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (EUR 125,-) chacune, toutes les parts sociales étant intégralement souscrites et entièrement libérées.».

Deuxième résolution

L'associé unique décide de modifier l'article 2 des statuts de la Société concernant l'objet social et pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

Art. 2. «La société a pour objet l'exploitation d'une entreprise d'installation de chauffage, de climatisation de ventilation et de sanitaire avec le commerce en gros et en détail de matériaux et d'articles de la branche.

La Société pourra emprunter avec ou sans garantie, hypothéquer ou gager ses biens, ou se porter caution personnelle et/ ou réelle, au profit d'autres entreprises, sociétés ou tiers, sous réserve des dispositions légales afférentes.

Elle exercera son activité tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

D'une façon générale, la Société pourra réaliser toutes opérations mobilières et immobilières, commerciales, industrielles ou financières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.»

Troisième résolution

L'associé unique décide de modifier l'article 9, deuxième alinéa, des statuts de la Société concernant le pouvoir de signature et pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

Art. 9. (deuxième alinéa). «La Société sera engagée par la signature individuelle de son gérant unique, et en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux membres du Conseil de gérance.»

Quatrième résolution

L'associé unique décide de procéder à une refonte complète des statuts de la Société, avec modification de l'objet social de la Société, afin de refléter au niveau statutaire la possibilité de l'existence d'un associé unique et de mettre ces derniers à jour avec les dernières modifications apportées à la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Au vu de ce qui précède, l'associé unique décide que lesdits statuts de la Société auront dorénavant la teneur suivante:

- « **Art. 1** ^{er} . Il est formé par les présentes, par la personne comparante, et toutes les personnes qui pourraient devenir associés par la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, et notamment celle du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts (ci-après la "Société").
- **Art. 2.** La société a pour objet l'exploitation d'une entreprise d'installation de chauffage, de climatisation de ventilation et de sanitaire avec le commerce en gros et en détail de matériaux et d'articles de la branche.

La Société pourra emprunter avec ou sans garantie, hypothéquer ou gager ses biens, ou se porter caution personnelle et/ ou réelle, au profit d'autres entreprises, sociétés ou tiers, sous réserve des dispositions légales afférentes.

Elle exercera son activité tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

D'une façon générale, la Société pourra réaliser toutes opérations mobilières et immobilières, commerciales, industrielles ou financières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

La dissolution de la Société peut être demandée en justice pour justes motifs. Sauf dissolution judiciaire, la dissolution de la Société ne peut résulter que d'une décision prise par l'assemblée générale dans les formes prescrites pour les modifications des statuts.

- Art. 4. La Société prend la dénomination sociale de «HAUS + TECHNIK S.à r.l.».
- Art. 5. Le siège de la Société est établi dans la commune de Clervaux.

Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la même commune par simple décision du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du Conseil de gérance, et en tout endroit du Grand Duché de Luxembourg aux termes d'une décision prise par assemblée tenue dans les formes prescrites pour les modifications des statuts.



La Société peut ouvrir des succursales, filiales ou d'autres bureaux, dans tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg, ainsi qu'à l'étranger.

- **Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) divisé en cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (EUR 125,-) chacune, toutes les parts sociales étant intégralement souscrites et entièrement libérées.
- **Art. 7.** Le capital social pourra à tout moment être modifié moyennant décision écrite et régulièrement publiée de l'associé unique, sinon de l'assemblée des associés, conformément à l'article 16 des présents statuts.
- **Art. 8.** Chaque part sociale ouvre un droit à l'actif social de même qu'aux bénéfices réalisés au cours de l'exercice, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.
- Art. 9. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un unique propriétaire pour chacune d'elles

Les copropriétaires indivis des parts sociales sont tenus d'être représentés auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 10. Les cessions de parts sociales doivent être constatées par un acte notarié ou sous seing privé.

En cas d'associé unique, les cessions et transmissions, sous quelque forme que ce soit, de parts sociales sont libres.

Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales sont cessibles sous réserve de la stricte observation des dispositions énoncées à l'article 189 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Toute opération de cession n'est opposable à la Société comme aux tiers qu'à la condition d'avoir été notifiée à la Société ou acceptée par elle conformément aux dispositions prescrites à l'article 1690 du Code civil.

Au surplus, il ne pourra être contracté d'emprunt par voie publique d'obligations, ni procédé à une émission publique de parts sociales.

- Art. 11. La Société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des associés.
- **Art. 12.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un Conseil de gérance. Le(s) gérant(s) ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocable(s) ad nutum.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de gérance, dispose des pouvoirs les plus étendus afin d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de l'objet social de la Société, à l'exception de ceux qui sont expressément réservés par la loi ou les statuts à l'assemblée générale des associés.

Art. 13. La Société sera engagée par la signature individuelle de son gérant unique, et en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux membres du Conseil de gérance.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de gérance, peut sous-déléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Tout litige dans lequel la Société apparaît comme demandeur ou comme défendeur, sera géré au nom de la Société par le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de gérance représenté par un gérant délégué à cet effet.

Art. 14. Les réunions du Conseil de Gérance auront lieu au Grand-Duché de Luxembourg. Le Conseil de gérance ne peut délibérer ou agir valablement que si au moins la majorité de ses membres est présente en personne ou par procuration. Les résolutions du Conseil de gérance sont adoptées à la majorité des votes des gérants présents ou représentés.

En cas d'urgence, les résolutions écrites signées par l'ensemble des membres du Conseil de gérance seront valablement passées et effectives comme si passées lors d'une réunion dûment convenue et tenue. De telles signatures peuvent apparaître sur un document unique ou plusieurs exemplaires d'une résolution identique et peuvent être prouvées par lettre, fax ou communication similaire.

De plus, tout membre qui participe aux débats d'une réunion du Conseil de gérance aux moyens d'un appareil de communication (notamment par téléphone), qui permet à tous les membres présent à cette réunion (que ce soit en personne ou par procuration ou tout autre appareil de communication) d'entendre et d'être entendu par les autres membres à tout moment, sera supposé être présent à cette réunion et sera comptabilisé pour le calcul du quorum et sera autorisé à voter sur les questions à l'ordre du jour de cette réunion. Si une résolution est prise par voie de conférence téléphonique, la résolution sera considérée comme ayant été prise au Luxembourg si l'appel provient initialement du Luxembourg.

Art. 15. Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Toutefois, la Société est liée par les actes accomplis par les gérants, même si ces actes excèdent l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait l'objet social ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, sans que la publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

Art. 16. L'associé unique exerce les pouvoirs attribués à l'assemblée des associés.



En cas de pluralité des associés, chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent.

Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente. En cas de pluralité d'associés, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social, sans préjudice des autres dispositions de l'article 194 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Cependant, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne pourront être prises que par l'accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Art. 17. Une assemblée générale annuelle des associés, qui doit se tenir au cas où la Société a plus de vingt-cinq (25) associés, se réunira une fois par an pour l'approbation des comptes annuels, elle se tiendra le deuxième mardi du mois de mai de chaque année au siège de la Société ou en tout autre lieu à spécifier dans la convocation de cette assemblée.

Si ce jour n'est pas généralement un jour bancaire ouvrable à Luxembourg, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

- **Art. 18.** L'année sociale de la Société commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.
- **Art. 19.** Chaque année, au trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et, suivant le cas, le gérant ou le Conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

Tout associé peut par lui-même ou par un fondé de pouvoir, prendre au siège social de la Société, communication de l'inventaire, du bilan et du rapport du conseil de surveillance (si la Société compte plus de vingt-cinq associés parmi ses rangs, conformément aux dispositions prescrites par la loi).

Art. 20. Les profits bruts de la Société, constatés dans les comptes annuels, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé au moins cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celuici atteigne dix pour cent du capital social. Le solde du bénéfice net est à la libre disposition de l'assemblée générale.

- **Art. 21.** Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.
- **Art. 22.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, l'associé unique, ou le cas échéant les associés, s'en réfèrent aux dispositions légales de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.»

Cinquième résolution

L'associé unique prend connaissance et décide d'accepter la démission de Monsieur Nico METTENDORFF, né le 23 décembre 1963, demeurant à L-9714 Clervaux, 4, rue Klatzewee, celui en sa qualité de gérant de la Société avec effet immédiat et de lui accorder décharge pleine et entière pour l'exécution de son mandat jusqu'à cette date.

L'associé unique décide de nommer en tant que nouveau gérant unique de la Société, pour une durée indéterminée, Monsieur Serge HENNES, né le 27 octobre 1985 à Liège demeurant à B-4790 Burg-Reuland, Grüfflingen 17A.

La Société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant unique.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombe à la Société en raison du présent acte sont évalués approximativement à mille deux cents euros (EUR 1.200.-).

DONT ACTE, fait et passé à Diekirch, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par son nom, prénom, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: S. HENNES, DELOSCH.

Enregistré à Diekirch Actes Civils, le 28 juillet 2015. Relation: DAC/2015/12567. Reçu soixante-quinze (75.-) euros

Le Receveur (signé): THOLL.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Diekirch, le 31 juillet 2015.

Référence de publication: 2015131848/234.

(150142307) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.



Ithacalux GP S.à r.l., Société à responsabilité limitée, (anc. VictoryLux S.à.r.l.).

Siège social: L-1940 Luxembourg, 488, route de Longwy. R.C.S. Luxembourg B 193.046.

In the year two thousand and fifteen, on the second day of the month of July;

Before Us Me Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned;

THERE APPEARED:

- 1. Permira V L.P.1, a limited partnership registered in Guernsey under the Limited Partnerships (Guernsey) Law, 1995 (as amended), acting by its general partner, Permira V G.P. L.P., a limited partnership registered in Guernsey under the Limited Partnerships (Guernsey) Law, 1995 (as amended), acting by its general partner Permira V G.P. Limited whose registered office is at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands,
- 2. Permira V L.P.2, a limited partnership registered in Guernsey under the Limited Partnerships (Guernsey) Law, 1995 (as amended), acting by its general partner, Permira V G.P. L.P., a limited partnership registered in Guernsey under the Limited Partnerships (Guernsey) Law, 1995 (as amended), acting by its general partner Permira V G.P. Limited whose registered office is at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands,
- 3. P5 Co-Investment L.P., a limited partnership registered in Guernsey under the Limited Partnerships (Guernsey) Law, 1995 (as amended), acting by its general partner Permira V G.P. L.P., acting by its general partner Permira V G.P. Limited whose registered office is at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands,
- 4. Permira Investments Limited, acting by its nominee Permira Nominees Limited whose registered office is at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands,
- 5. P5 CIS S.à r.l., a company organised under the laws of Luxembourg, having its registered office at 488, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, section B, under number 178072.
- 6. Permira V I.A.S L.P., a limited partnership registered in Guernsey under the Limited Partnerships (Guernsey) Law, 1995 (as amended), acting by its general partner Permira V G.P. L.P., acting by its general partner Permira V G.P. Limited whose registered office is at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands,

All here duly represented by Mrs Carine GRUNDHEBER, employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of six (6) powers of attorney.

The said powers of attorneys, signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing parties and the officiating notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, represented as mentioned above, have required the officiating notary to draw up as follows:

- I. The above-mentioned entities are the shareholders (the "Shareholders") which are also holders of all voting rights of VictoryLux S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, with a share capital of twenty-seven thousand five hundred Euros (EUR 27,500.-), having its registered office at 488, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, section B, under number 193046 (the "Company"), incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary dated December 11, 2014, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 164 of January 21, 2015, whose articles of incorporation (the "Articles") have not been amended since the incorporation.
 - II. The agenda of the meeting is the following:

Agenda

- 1. Change the name of the Company from "VictoryLux S.à r.l." to "Ithacalux GP S.à r.l." and to consequently amend article 1 of the articles of the Company.
- 2. Change the currency of the share capital from Euro to US Dollars at an exchange rate fixed on 1 July 2015 (USD 1.1074 for EUR 1.-).
 - 3. Amendment to the first paragraph of the article 5 of the rticles of the Company.
 - 4. Miscellaneous.
 - III. The Shareholders, represented as stated here above, hereby pass the following resolutions:

First resolution

The Shareholders resolve to change the name of the Company from "VictoryLux S.à r.l." into "Ithacalux GP S.à r.l." and to amend consequently article 1 of the Articles which shall now on read as follows:

"Art. 1. There is hereby formed a société à reponsabilité limitée named "Ithacalux GP S.à r.l." (hereafter the "Company") which shall be governed by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended, as well as by the present articles of incorporation."



Second resolution

The Shareholders resolve to change the currency of the share capital from Euros to US Dollars at an exchange rate fixed on 1 st July 2015 (USD 1.1074 for EUR 1.-), so that the Company's share capital, currently amounting to twenty-five thousand five hundred Euros (EUR 27,500.-), shall now be fixed at thirty thousand four hundred fifty-three US Dollars and fifty cents (USD 30,453.50) and, further to the change of currency of the share capital of the Company, resolve to change the nominal value of the existing shares which shall be one cent US Dollar (USD 0.01) per share, so that the share capital shall now be composed of three million forty-five thousand three hundred fifty (3,045,350) shares.

Third resolution

As a consequence, the Shareholders resolve to amend the first paragraph of the article 5 of the Articles which shall now on read as follows:

" **Art. 5.** The Company's share capital is set at thirty thousand four hundred fifty-three US Dollars and fifty cents (USD30,453.50) represented by three million forty-five thousand three hundred fifty (3,045,350) shares with a par value of one cent US Dollar (USD 0.01-) each."

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing parties, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the proxyholder of the appearing parties, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said proxyholder has signed with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mille quinze, le deux juillet;

Par devant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

ONT COMPARU:

- 1. Permira V L.P.1, un limited partnership inscrit à Guernesey sous la Loi de 1995 du Limited Partnerships (Guernsey) (telle que modifiée), agissant par son general partner, Permira V G.P. L.P., un limited partnership inscrite à Guernesey sous la Loi de 1995 du Limited Partnerships (Guernsey) (telle que modifiée), agissant par son general partner Permira V G.P. Limited ayant son siège social à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey, Iles Anglo-Normandes,
- 2. Permira V L.P.2, un limited partnership inscrit à Guernesey sous la Loi de 1995 du Limited Partnerships (Guernsey) (telle que modifiée) agissant par son general partner, Permira V G.P. L.P., un limited partnership inscrite à Guernesey sous la Loi de 1995 du Limited Partnerships (Guernsey) (telle que modifiée), agissant par son general partner Permira V G.P. Limited ayant son siège social à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey, Iles Anglo-Normandes,
- 3. P5 Co-Investment L.P., un limited partnership inscrit à Guernesey sous la Loi de 1995 du Limited Partnerships (Guernsey) (telle que modifiée), agissant par son general partner Permira V G.P. L.P., agissant par son general partner Permira V G.P. Limited ayant son siège social à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey, Iles Anglo-Normandes,
- 4. Permira Investments Limited, agissant par son nominee Permira Nominees Limited dont le siège social est à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey, Iles Anglo-Normandes,
- 5. P5 CIS S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 488, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 178072,
- 6. Permira V I.A.S L.P., un limited partnership inscrit à Guernesey sous la Loi de 1995 du Limited Partnerships (Guernsey) (telle que modifiée), agissant par son general partner Permira V G.P. L.P., agissant par son general partner Permira V G.P. Limited dont le siège social est à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey, Iles Anglo-Normandes,

tous ici dûment représentés par Madame Carine GRUNDHEBER, employée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu de six (6) procurations.

Les dites procurations signées "ne varietur" par le mandataire des parties comparantes et par le notaire instrumentant resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles comparantes, représentées comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant de documenter ce qui suit:

I. Les entités susmentionnées sont les associés (les "Associés") qui sont également détenteurs de tous les droits de vote de VictoryLux S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, avec un capital social de vingt-sept mille cinq cents euros (27.500,- EUR), ayant son siège social au 488, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 193046 (la "Société"), constituée suivant un acte reçu par le notaire soussigné en date du 11 décembre 2014, publiés au



Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 164 du 21 janvier 2015, dont les statuts (les "Statuts") n'ont pas été modifiés depuis la constitution.

II. L'ordre du jour est le suivant:

Ordre du jour

- 1. Changement de dénomination de la Société de "VictoryLux S.à r.l." en "Ithacalux GP S.à r.l" et modification subséquente de l'article 1 des statuts de la Société.
- 2. Conversion de la devise du capital social d'Euro en Dollars Américains sur la base d'un taux de change en date du 1 juillet 2015 (1,1074 USD pour 1,- EUR).
 - 3. Modification du premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société.
 - Divers.
 - III. Les Associés, représentés comme indiqué ci-dessus, prennent les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associés décident de changer la dénomination de la Société de VictoryLux S.à r.l. en "Ithacalux GP S.à r.l" et de modifier en conséquence l'article 1 des Statuts qui se lira dorénavant comme suit:

" **Art. 1** er . Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de «Ithacalux GP S.à r.l.» (ci-après la «Société») laquelle sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts."

Deuxième résolution

Les Associés décident de convertir la devise du capital social de Euros en Dollars Américains sur la base d'un taux de change en date du 1 ^{er} juillet 2015 (1,1074 USD pour 1,- EUR) de sorte que le capital social, d'un montant actuel de vingt-sept mille cinq cents euros (27.500,- EUR), sera dorénavant fixé à trente mille quatre cent cinquante-trois Dollars Américains et cinquante cents (30.453,50 USD), et suite au changement de devise du capital social, décident de modifier la valeur nominale des parts sociales existantes qui sera d'un cent de Dollar Américain (0,01 USD) par part sociale, de sorte que le capital social sera désormais constitué de trois millions quarante-cinq mille trois cent cinquante (3.045.350) parts sociales.

Troisième résolution

Par conséquent, les Associés décident de modifier le premier alinéa de l'article 5 des Statuts qui se lira dorénavant comme suit:

" **Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à trente mille quatre cent cinquante-trois Dollars Américains et cinquante centimes (30.453,50 USD), représenté par trois millions quarante-cinq mille trois cent cinquante (3.045.350) parts sociales d'une valeur nominale d'un centime de Dollar Américain (0,01- USD) chacune."

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais et français, déclare qu'à la demande des parties comparantes le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et, à la demande des mêmes comparantes, qu'en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire des parties comparantes, connu du notaire par ses nom, prénom, état civil et demeure, ledit mandataire a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: C. GRUNDHEBER, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C. 2, le 7 juillet 2015. 2LAC/2015/15151. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): André MULLER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Luxembourg, le 22 juillet 2015.

Référence de publication: 2015132444/155.

(150142436) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Win Invest, Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 146.805.

L'an deux mille quinze, le quinze juillet.

Par-devant nous Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.



S'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme «Win Invest», ayant son siège social au 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro B 146 805, constituée par acte reçu par le notaire soussigné en date du 24 juin 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1363 du 15 juillet 2009. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant notarié en date du 31 juillet 2014, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2893 du 13 octobre 2014.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Alain GEURTS, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Marc BESCH, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Frédérique MIGNON, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée «ne varietur» par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées «ne varietur» par les comparants et le notaire instrumentant.

La Présidente expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

- 1.- Dissolution anticipée de la Société.
- 2.- Nomination d'un Liquidateur et fixation de ses pouvoirs.
- 3.- Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
- B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.
- C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires DECIDE la dissolution anticipée de la Société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de nommer comme seul liquidateur de la Société:

la société «LG Management S.à r.l.», une société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social au 7 rue Portland, L-4281 Esch-sur-Alzette (R.C.S. Luxembourg, section B numéro 156639).

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148 bis de la loi coordonnée sur les Sociétés Commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'Assemblée Générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Troisième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide d'accorder pleine et entière décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes de ladite société actuellement en fonction pour l'accomplissement de leurs mandats respectifs jusqu'à ce jour.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.



Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: A. GEURTS, M. BESCH, F. MIGNON, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 16 juillet 2015. Relation: EAC/2015/16864. Reçu douze Euros (12.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2015132471/68.

(150142485) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Casual Dining Group, Société en Commandite par Actions, (anc. Tragus Lux Holdings).

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy. R.C.S. Luxembourg B 190.190.

In the year two thousand and fifteen on the seventeenth day of July,

before Us, Maître Jacques KESSELER, notary residing in Pétange, Grand Duchy of Luxembourg,

was held

an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders (the Shareholders) of Tragus Lux Holdings, a partnership limited by shares (société en commandite par actions) having its registered office at 46A Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 190.190 (the Company). The Company has been incorporated on 12 September 2014, pursuant to a deed executed before Maître Henri Beck, notary residing in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 3147 on 29 October 2014. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended for the last time on 4 March 2015 pursuant to a deed of Maître Francis Kesseler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1102 on 28 April 2014.

The Meeting was opened at 6.30 p.m. and chaired by Mr. Sebastien RIMLINGER, employee, with professional address in Luxembourg (the Chairman).

The Chairman appointed as secretary for each meeting Mrs Eva KOCZOROWSKI, employee, with professional address in Luxembourg (the Secretary).

The Meeting elected as scrutineer for each meeting Mrs Lysiane NIETO HANUS, employee, with professional address in Luxembourg (the Scrutineer).

The Chairman, the Secretary and the Scrutineer are collectively referred to as the Bureau.

The Bureau having been formed, the Chairman declares and requests the notary to state that:

- I. The Shareholders were convened to the Meeting by means of convening notices sent by e-mail to all Shareholders on 16 July 2015;
- II. The names of the Shareholders and the number of shares they hold are shown on an attendance list. This attendance list signed by the attorney-in-fact of the represented shareholders (the Attorney), the Bureau and the undersigned notary, together with the powers of attorney / correspondence voting form of the represented Shareholders, after having been signed ne varietur, will remain annexed to the present deed for the purposes of registration.
- III. The Company's issued share capital is presently set at one hundred sixty-eight thousand one hundred seventy-four Pounds Sterling thirty Pence (GBP 168,174.3), represented by the following shares all in registered form and with a par value of ten Pence (GBP 0.10) each:
- a) one million three hundred and fifty-seven thousand eight hundred and ninety-five (1,357,895) Class A1 limited liability shares (the Class A1 Shares);
 - b) ten thousand (10,000) Class A2 limited liability shares (the Class A2 Shares);
 - c) ten thousand (10,000) class A3 limited liability shares (the Class A3 Shares);
 - d) ten thousand (10,000) class A4 limited liability (the Class A4 Shares);
 - e) one hundred twenty-two thousand six hundred sixty-six (122,666) class B1 non-voting shares (the Class B1 Shares);
 - f) ten thousand and one (10,001) class B2 non-voting shares (the Class B2 Shares);
 - g) ten thousand and one (10,001) class B3 non-voting shares (the Class B3 Shares);
 - h) ten thousand and one (10,001) class B4 non-voting shares (the Class B4 Shares);
 - i) one hundred forty-one thousand one hundred seventy-eight (141,178) class C voting shares (the Class C Shares);
 - j) one (1) unlimited liability share (the Unlimited Share or Management Share).
- IV. It appears from the said attendance list established and certified by the members of the Bureau that all the issued shares of the Company are present or represented, so that the Meeting can validly deliberate on all the items of the agenda below which have previously been communicated to the Shareholders present and represented.



- V. The matters on the agenda being voting on, have been voted on by all the shares together and separately by each class of shares, the votes of each class meeting and the votes of the general meeting being indicated separately on the attendance list.
 - VI. The agenda of the Meeting is as follows:
 - 1. Waiver of time periods and other formalities for the convening of this Meeting;
 - 2. Change of name of the Company to "Casual Dining Group";
 - 3. Amendment of Article 1.1 of the Articles of Association of the Company to reflect the change of name;
 - 4. Miscellaneous

The Meeting hereby takes unanimously the following resolutions:

First resolution

The Meeting resolves to waive all time periods and other formalities for the convening of the Meeting.

Second resolution

The Meeting resolves to change the name of the Company to "Casual Dining Group".

Third resolution

The Meeting resolves to amend Article 1.1 of the Articles of Association of the Company to delete the words "Tragus Lux Holdings" and to insert in their place the words "Casual Dining Group", so that the first sentence of Article 1.1 now reads as follows:

«The name of the company is "Casual Dining Group" (the Company).»

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. In case of discrepancies between the English version and the French version, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, on the day named at the beginning of the deed.

The document having been read to the appearing parties, they signed together with the notary the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le dix-septième jour de juillet,

par-devant Nous, Maître Jacques KESSELER, notaire de résidence à Pétange, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue

une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des actionnaires (les Actionnaires) de Tragus Lux Holdings, une société en commandite par actions dont le siège social est établi au 46A Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 190.190 (la Société). La Société a été constituée le 12 septembre 2014 suivant un acte passé devant Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 3147 du 29 octobre 2014. Les statuts de la Société (Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois le 4 mars 2015 suivant acte de Maître Francis Kesseler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1102 du 8 avril 2015.

L'Assemblée a été ouverte à 18h30 et présidée par M. Sebastien RIMLINGER, employé, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg (le Président).

Le Président a nommé en tant que secrétaire Mrs Eva KOCZOROWSKI, employée, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg (le Secrétaire).

L'Assemblée a élu en tant que scrutateur Mme Lysiane NIETO HANUS, employée, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg (le Scrutateur).

Le Président, le Secrétaire et le Scrutateur sont ensemble désignés comme le Bureau.

Le Bureau ainsi constitué, le Président déclare et demande au notaire d'acter que:

- I. Les Actionnaires ont été convoqués à l'Assemblée au moyen de convocations expédiées par email à tous les Actionnaires le 16 juillet 2015;
- II. Le nom des Actionnaires ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent apparaissent sur une liste de présence. Cette liste de présence, signée par le mandataire des actionnaires représentés (le Mandataire), le Bureau et le notaire soussigné, ainsi que les procurations / formulaires de vote par correspondance des actionnaires représentés, après avoir été signés ne varietur, resteront annexés au présent acte aux fins des formalités de l'enregistrement.



- III. Le capital social émis de la Société est actuellement fixé à cent soixante-huit mille cent soixante-quatorze livres Sterling et trente pence (GBP 168.174,30), représenté par les actions suivantes toutes nominatives et d'une valeur nominale de dix pence (GBP 0,10):
- (a) un million trois cent cinquante-sept mille huit cent quatre-vingt-quinze (1.357.895) actions de commanditaire de classe A1 (les Actions de Classe A1);
 - (b) dix mille (10.000) actions de commanditaire de classe A2 (les Actions de Classe A2);
 - (c) dix mille (10.000) actions de commanditaire de classe A3 (les Actions de Classe A3);
 - (d) dix mille (10.000) actions de commanditaire de classe A4 (les Actions de Classe A4);
- (e) cent vingt-deux mille six cent soixante-six (122.666) actions de classe B1 sans droit de vote (les Actions de Classe B1);
 - (f) dix mille une (10.001) actions de classe B2 sans droit de vote (les Actions de Classe B2);
 - (g) dix mille une (10.001) actions de classe B3 sans droit de vote (les Actions de Classe B3);
 - (h) dix mille une (10.001) actions de classe B4 sans droit de vote (les Actions de Classe B4);
- (i) cent quarante-et-un mille cent soixante-dix-huit (141.178) actions de classe C avec droit de vote (les Actions de Classe C); et
 - (j) une (1) action de commandité (l'Action de Commandité ou l'Action de Gestion)
- IV. Il ressort de la liste de présence établie et certifiée par les membres du Bureau que toutes les actions émises de la Société sont présentes ou représentées, de sorte que l'Assemblée peut valablement délibérer sur tous les points à l'ordre du jour ci-dessous qui ont été préalablement communiqué aux Actionnaires présents et représentés.
- V. Les points à l'ordre du jour qui ont été votés, l'ont été par toutes les actions ensemble et séparément par chaque classe d'actions, les votes des assemblées de chaque classe et les votes de l'assemblée générale étant indiqués séparément sur la liste de présence.
 - VI. L'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:
 - 1. Renonciation aux durées et autre formalités de convocation à la présente Assemblée;
 - 2. Changement de la dénomination de la Société en «Casual Dining Group»;
 - 3. Modification de l'Article 1 des Statuts de la Société pour y refléter le changement de dénomination.
 - L'Assemblée prend à l'unanimité par les présentes les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de renoncer aux durées et autres formalités de convocation.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de changer de la dénomination de la Société en «Casual Dining Group».

Troisième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'Article 1.1 des Statuts de la Société afin de supprimer les termes «Tragus Lux Holdings» et insérer à leur place les termes «Casual Dining Group», de sorte que la première phrase de l'article 1.1 aura la teneur suivante:

«Le nom de la société est «Casual Dining Group» (la Société).»

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. En cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, à la date mentionnée qu'en tête des présentes.

Le document ayant été lu aux parties comparantes, ils ont signé avec le notaire le présent acte original.

Signé: Rimlinger, Koczorowski, Hanus, Kesseler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 20 juillet 2015. Relation: EAC/2015/17056. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME

Référence de publication: 2015132397/149.

(150142982) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.



Casual Dining Group GP, Société Anonyme, (anc. Tragus Lux Holdings GP).

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F Kennedy. R.C.S. Luxembourg B 190.189.

In the year two thousand and fifteen, the seventeenth day of July, before us, Maître Jacques KESSELER, notary residing in Pétange, Grand Duchy of Luxembourg,

was held

an extraordinary general meeting (the Meeting) of Tragus Lux Holdings GP, a public limited liability company (société anonyme), having its registered office at 46A, avenue J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Trade and Company Register of Luxembourg under number B190.189, incorporated pursuant to a deed of Maître Henri Beck, notary residing in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg, dated September 10, 2014, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 3171 on 30 October 2014 (the Company). The articles of incorporation of the Company (the Articles) have been amended pursuant to a deed of Maître Henri Beck, prenamed, on 29 September 2014, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 3310 on 8 November 2014.

The Meeting is chaired by Mr. Sebastien RIMLINGER, employee, with professional address in Luxembourg (the Chairman).

The Chairman appointed as secretary for each meeting Mrs Eva KOCZOROWSKI, employee, with professional address in Luxembourg (the Secretary).

The Meeting elected as scrutineer for each meeting Mrs Lysiane NIETO HANUS, employee, with professional address in Luxembourg (the Scrutineer) of the Meeting (the Chairman, the Secretary and the Scrutineer being collectively referred to hereafter as the Bureau of the Meeting).

The Bureau having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to state that:

- I. All the shareholders of the Company have been duly convened to the present Meeting by way of convening notices sent by e-mail on 16 July 2015;
- II. The name of the represented shareholders and the number of the shares are shown on an attendance list. This attendance list signed by the attorney-in-fact of the represented shareholders and the undersigned notary, together with the proxies of the represented shareholders, after having been signed ne varietur, will remain attached to the present deed for the purpose of registration.
- III. It appears from the said attendance list, that all the shares representing the share capital of the Company in circulation are present or represented at the present Meeting, so that the Meeting can validly decide on all the items of the agenda which have previously been communicated to the shareholders present and represented, and expressly declaring to acknowledge it.
 - IV. The agenda of the Meeting is as follows:
 - 1. Waiver of time periods and other formalities for the convening of this Meeting;
 - 2. Change of name of the Company to "Casual Dining Group GP";
 - 3. Amendment of Article 1 of the Articles of Association of the Company to reflect the change of name.
 - V. The Meeting has taken unanimously the following resolutions:

First resolution

The Meeting resolves to waive the time periods and other formalities for the convening of this Meeting.

Second resolution

The Meeting resolves to change the name of the Company to "Casual Dining Group GP".

Third resolution

The Meeting resolves to amend Article 1 of the Articles of Association of the Company to delete the words "Tragus Lux Holdings GP" and to insert in their place the words "Casual Dining Group GP", so that the first sentence of Article 1 now reads as follows:

«The name of the company is "Casual Dining Group GP" (the Company).»

There being no further business on the agenda, the Chairman adjourns the Meeting.

Statement

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.



After reading the present deed to the proxyholder of the appearing parties and the members of the Bureau, the members of the Bureau signed together with us, the undersigned notary, the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le dix-sept juillet, par-devant Maître Jacques KESSELER, notaire de résidence à Pétange, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue

une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des actionnaires de Tragus Lux Holdings GP, une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 46A, avenue J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B190.189, constituée suivant un acte de Maître Henri Beck notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 10 septembre 2014, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 3171 du 30 octobre 2014 (la Société). Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés suivant un acte de Maître Henri Beck, précité, le 29 septembre 2014, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 3310 du 8 novembre 2014.

L'Assemblée est présidée par M. Sebastien RIMLINGER, employé, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg (le Président).

Le Président a nommé en tant que secrétaire Mrs Eva KOCZOROWSKI, employée, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg (le Secrétaire).

L'Assemblée a élu en tant que scrutateur Mme Lysiane NIETO HANUS, employee, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg (le Scrutateur), (le Président, le Secrétaire et le Scrutateur sont ensemble désignés comme le Bureau de l'Assemblée).

Le Bureau ayant ainsi été constitué, le Président déclare et demande au notaire d'acter que:

- I. Tous les actionnaires ont été dûment convoqués à la présente Assemblée par convocations envoyées par e-mail le 16 juillet 2015.
- II. Les noms des actionnaires représentés et le nombre des actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence signée par le mandataire des actionnaires représentés et le notaire instrumentant, avec les procurations des actionnaires représentés après avoir été signées «ne varietur», resteront annexées au présent procès-verbal.
- III. Il ressort de ladite liste de présence que toutes les actions représentant le capital social de la Société en circulation sont présentes ou représentées à la présente Assemblée, de sorte que l'Assemblée peut valablement décider sur tous les points de l'ordre du jour qui a été communiqué au préalable aux actionnaires présents ou représentés qui déclare expressément le reconnaître.
 - III. L'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:
 - 1. Renonciation aux durées et autre formalités de convocation à la présente Assemblée;
 - 2. Changement de la dénomination de la Société en «Casual Dining Group GP»;
 - 3. Modification de l'Article 1 des Statuts de la Société pour y refléter le changement de dénomination.
 - IV. L'Assemblée a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de renoncer aux durées et autres formalités de convocation.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de changer de la dénomination de la Société en «Casual Dining Group GP».

Troisième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'Article 1 des Statuts de la Société afin de supprimer les termes «Tragus Lux Holdings GP» et insérer à leur place les termes «Casual Dining Group GP», de sorte que la première phrase de l'article 1 aura la teneur suivante:

«Le nom de la société est «Casual Dining Group GP» (la Société).»

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate qu'à la demande des parties comparantes ci-dessus, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et à la demande desdites parties comparantes, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, passé à Luxembourg date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux membres du Bureau, ces derniers ont signé le présent acte original avec le notaire.

Signé: Rimlinger, Koczorowski, Hanus, Kesseler.



Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 20 juillet 2015. Relation: EAC/2015/17062. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2015132398/112.

(150142980) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Edison Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.000,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey. R.C.S. Luxembourg B 196.279.

EXTRAIT

Il résulte un contrat de cession de parts sociales de la Société en date du 17 juillet 2015 que, l'associé CVC Capital Partners VI Limited a transféré la totalité des 1.500.000 parts sociales qu'il détenait dans la Société à Edison Holdings Jersey Limited, une Limited Company, constituée et régie selon les lois de Jersey, ayant son siège social à 1 Waverley Place, Union Street, St. Helier, Jersey JE1 1SG, Iles Anglo-Normandes et immatriculé auprès de Jesey Financial Services Commission sous le numéro 119031.

Dès lors, les parts sociales de la Société sont détenu comme suit:

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 28 juillet 2015.

Pour la société

Un gérant

Référence de publication: 2015126122/20.

(150138648) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2015.

Erre Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 178.905.

EXTRAIT

L'assemblée des actionnaires, réunie le 21 juillet 2015, a décidé de nommer les 2 personnes suivantes comme nouveaux administrateurs de la Société, avec effet immédiat:

- a) Monsieur Francesco Russo, de nationalité italienne, né à San Giovanni Rotondo (Italie) le 14.06.1974, résident à 6948 Porza (Suisse), via San Francesco 8/a;
- b) Madame Stefania Nebuloni, de nationalité italienne, née à Legnano (Italie) le 17.11.1973, résident à 6900 Lugano Paradiso (Suisse), via Zorzi 4.

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2020.

Le nombre de membres du Conseil d'administration de la Société est partant porté de 4 à 6.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2015126130/18.

(150137696) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2015.

Thermo Fisher Scientific (DE) Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 200.000,00.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 156.362.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015132385/9.

(150141662) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.



Churchgate Capital SCA-SICAV-SIF, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 2, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 165.568.

Il résulte des décisions prises par l'assemblée générale en date du 25 juin 2015

- que le mandat de réviseur d'Entreprises Agréé de la société Ernst & Young S.A., ayant son adresse au 7 rue Gabriel Lippmann, Parc d'Activité Syrdall 2, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg, est renouvelé jusqu'à l'assemblée générale approuvant les comptes clôturant au 31 décembre 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le fonds Signature *Un mandataire*

Référence de publication: 2015129141/16.

(150140232) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2015.

Churchgate Capital SCA-SICAV-SIF, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 2, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 165.568.

EXTRAIT

Le rapport annuel audité au 31 décembre 2014, tel qu'approuvé par l'assemblée générale annuelle en date du 25 juin 2015, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le fonds Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2015129142/15.

(150140233) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2015.

City Car Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 153.897.

Les comptes annuels, les comptes de Profits et Pertes ainsi que les Annexes de l'exercice clôturant au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Organe de Gestion

Référence de publication: 2015129143/11.

(150139950) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2015.

GES+TECH S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8372 Hobscheid, 23A, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 161.599.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31/07/2015.

G.T. Experts Comptables S.A.R.L.

Luxembourg

Référence de publication: 2015131796/12.

(150141620) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck